

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 28 avril 2022, 16h



Président de séance			
David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON		X	
Pascale HOFFMANN	X		
Thierry KLEIN	X		
Sophie LAMBERT-LACROIX			
Véronique MOLINARI			Laurence VIANES
Catherine ORSINI-SAILLET			Jacky CUVEX-COMBAZ
Zineb SIMEU-ABAZI	X		
Nicolas TERZI	X		
<i>Siège vacant</i>			
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET			
Fanny COULOMB			
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS			Jean BRETON
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Jean-Yves TIZOT			
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE			
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Damien DELAYE	X		
Souad HOUAMA			
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA			Cédric LAURENT
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Nathalie BERANGER (T)			
Sandrine CHAIX (S)			
Véronique GHIGLIONE (T)			
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Marc FRUSTIE			
Stéphane JULIOT	X		

Collège D : Étudiants			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Alma BENECH (T)	X		
Chloé THEVENIEAU (S)			
Moira BIAUX (T)	X		
Nina TEULON (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Mathilde BLANC (S)			
Léa DISSART (T)			Manon BOURET
Pierre FERNANDES DA COSTA (S)			
Adèle FABRE (T)	X		
Haïban Aladel ALSHOUNI (S)			
Emile HEYBERGER (T)	X		
Louise RAVITSKY (S)			
Matthieu HOARAU RANGLA (T)			
Enzo GILLET-LACOSTE (S)	X		
Nicolas HOGREL (T)			
Manon BOURET (S)	X		
Charles-Antoine JOURNET (T)			Mathis SION
Jules TERRIER (S)			

Collège D : Étudiants (suite)			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Emeraude KABARE (T)	X		
Volodia BARRIERE BEDNAREK (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Camille GEIGER (S)	X		
Simon NOGARET (T)			
Tristan DYE (S)	X		
Amina OUMEDDOUR (T)	X		
Catherine BAJAN (S)			
Amaury PELLOUX-GERVAIS (T)			
Hanane BOURKHA (S)			
Maximilien ROBSON (T)	X		
Siham KERBOUA (S)			
Gabriel ROUBIOL (T)			Emma VASSAL
Gabriel FAUVARQUE (S)			
Mathis SION (T)	X		
Anthony YOUSSEF (S)			
Emma VASSAL (T)	X		
Elisa NAUDIN (S)			

Invités permanents			
Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique		X
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Véronique-Aurélié BRICOUT	Vice-présidente Vie étudiante, Handicap et accessibilité des étudiants	X	
Marc ODDON	Vice-président Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences		X
Philippe DESSUS	Chargé de mission Innovation pédagogique, accompagnement des enseignants et évaluation des enseignements		X
Lionel BRUNI	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Maud VALLENARI	Directrice Générale Déléguée Formation	X	
Marianne DE LAMBERTERIE	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Anne ALMERAS	Directrice de la DEFI	X	

Invités permanents (suite)			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe		X
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Agnès BORGIA	Directrice de la DESMAP		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thomas PRIEUR ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant		X
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP		X
Irène LAURENT	Directrice des études pour le second cycle de l'IEPG		X
Simon GODARD	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINNET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	Présentation	Présent·e	Excusé·e
Philippe GIROUD	Dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques	X	

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
- 7. Questions diverses**

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

→ par David DECHENAUD

- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
- 7. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Composition de la CFVU**

Démission de Frédéric NOEL
Liste épuisée → siège vacant

Le quorum passe à 23.

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **PASS**

Ajout de 200 places suite à la demande du Recteur

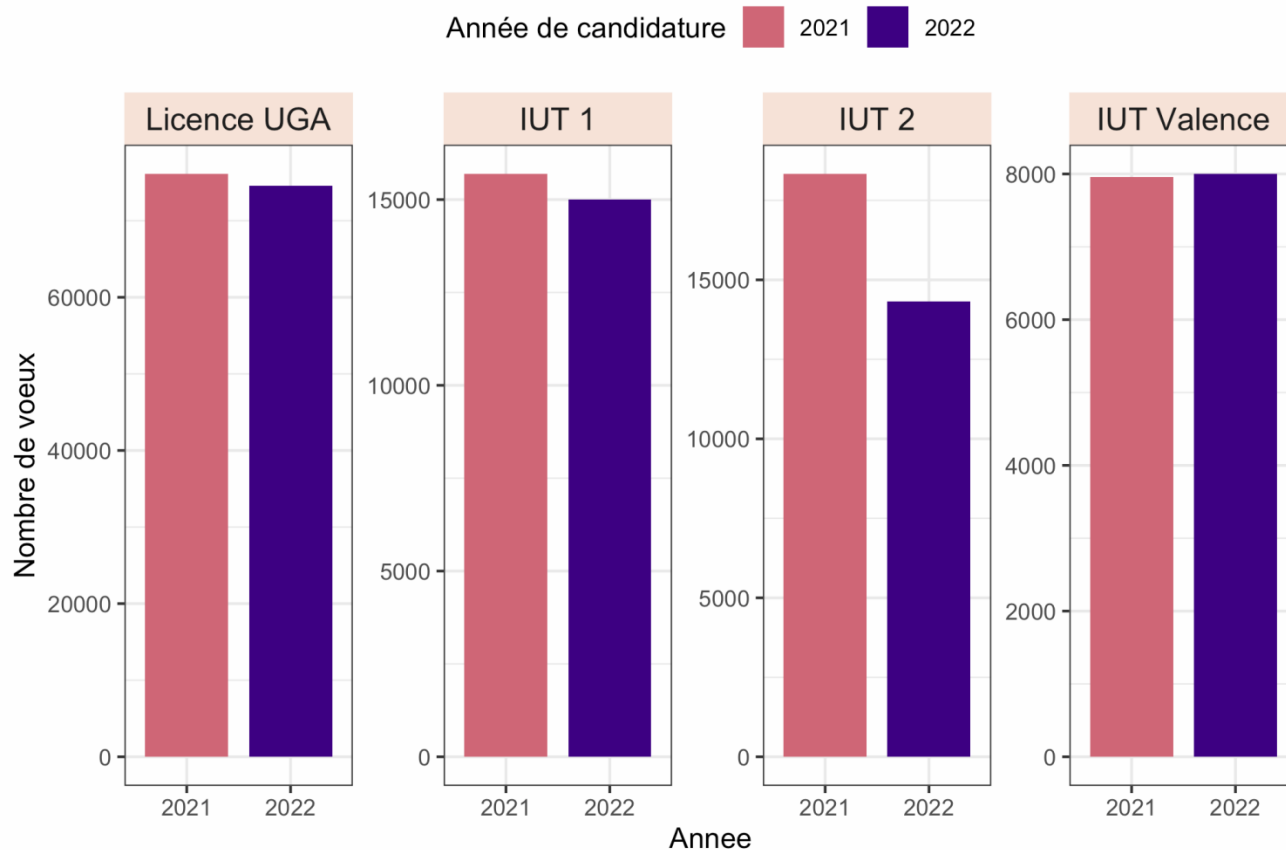
Parcoursup 2022 : Bilan de la phase de vœux

Objectif UGA : formuler une proposition d'admission à chaque candidat du secteur, dans une formation de son choix

- Licences :
 - 8530 places,
 - ~200 places en moins par rapport à 2021 (-3%, PASS)
 - 15 % de boursiers des lycées ; 63 % de candidats du secteur
- Nouveautés 2022 :
 - DEUST parcours Football, STAPS Valence (25 places en apprentissage)
 - Accès Santé : les étudiants actuellement en PASS et LAS ne peuvent plus déposer de candidature de précaution en AS
 - Capacité d'accueil en PASS modifiée par le Rectorat (1300 au lieu de 1100)
- Observations nationales sur la procédure Parcoursup 2022
 - Stabilité du nombre de candidats
 - Proportion accrue de candidats étrangers
 - Diminution du nombre de vœux de bacheliers technologiques en BUT
 - Bcp plus de vœux en apprentissage
- Données ouvertes sur le déroulement de la procédure Parcoursup : [lien ici](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr) (data.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

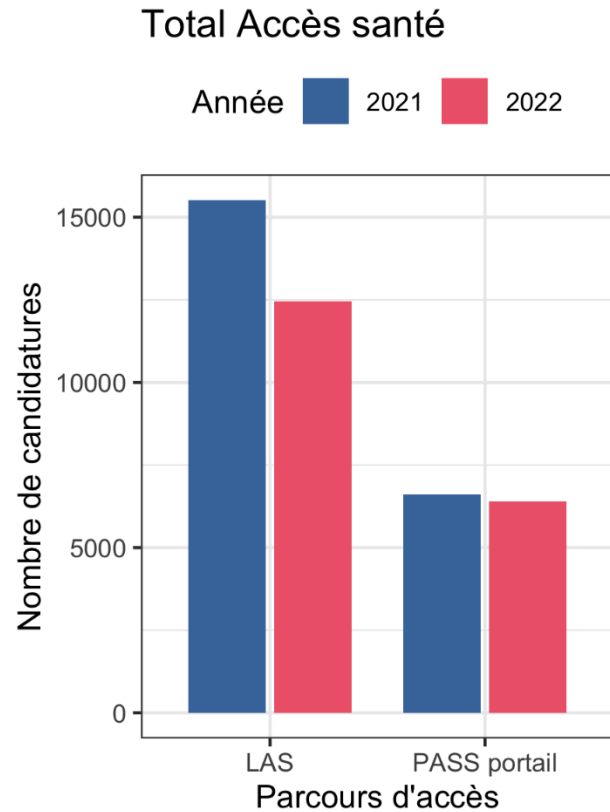
Candidatures en Licences et BUT

Candidatures via Parcoursup

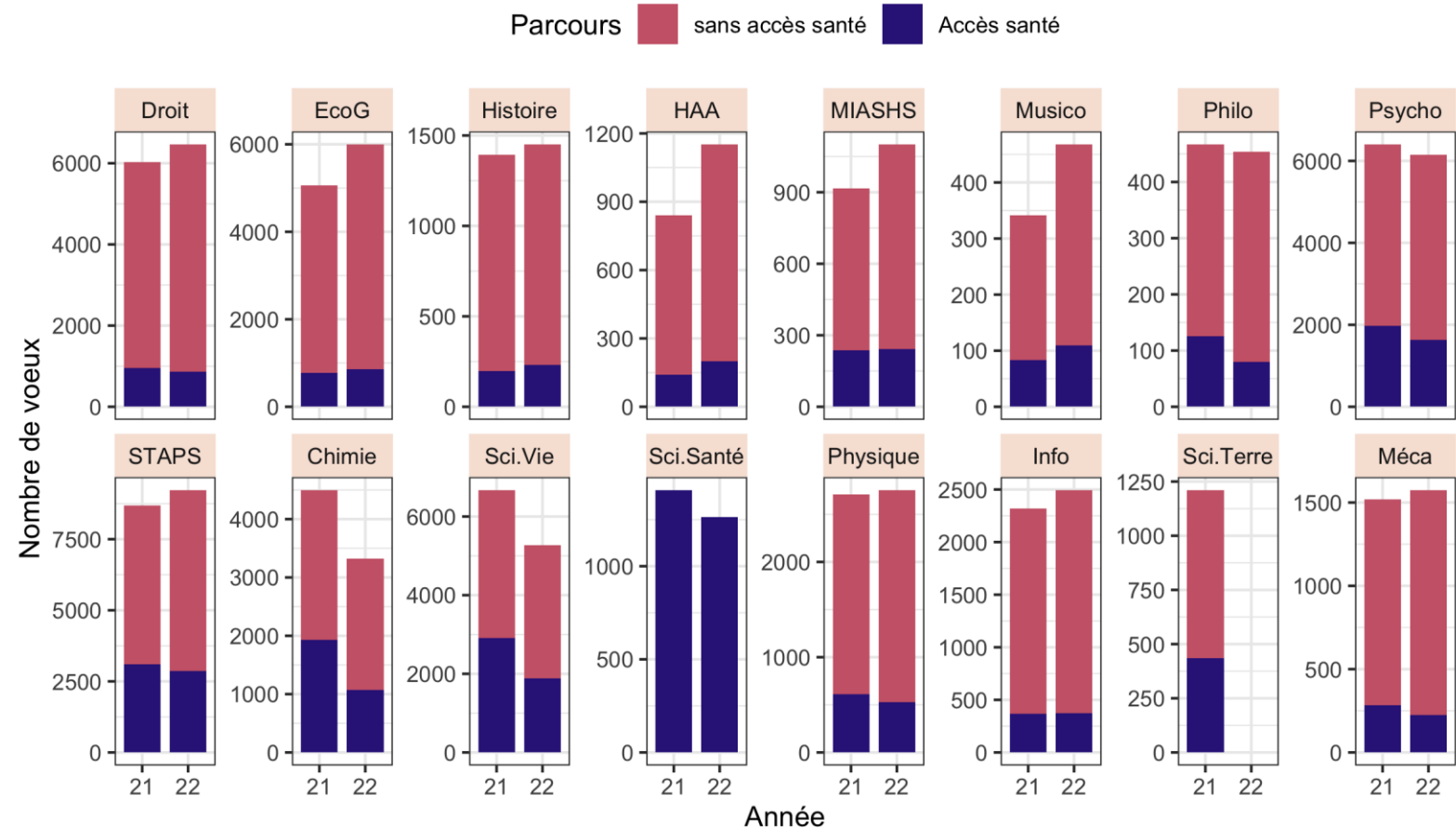


- Données générales :
 - 93500 vœux exprimés (- 1%)
 - 15% des candidats sont boursiers des lycées
 - 63% des candidats sont issus du secteur
- Evolution annuelle :
 - **Stabilité** globale en Licence (-0.6%)
 - Diminution importante en **BUT**
 - Plus de vœux en DEG, moins en STS
 - **Baisse** des candidatures en **licences sélectives** STS et DEG (~15 %)
- Taux de pression :
 - **Stable** en Licences : ~9 candidatures /place offerte (hors LAS)

Candidatures en LAS



Candidatures pour les Licences avec Accès santé



- 600 places en LAS, taux de pression ~27
- 1300 places en PASS, taux de pression ~ 5
- **PASS : 50%** des vœux sont issus de candidats **hors secteur** académique
- **Moins de vœux en LAS** (conséquence de l'arrêté balai)

Forte diminution en LAS scientifiques et Psychologie

Sur de faibles effectifs, augmentations en DEG (Droit Valence, EcoG Grenoble) et LAS de l'ARSH

Gwenaël DELAVAL : Dispose-t-on des données concernant le nombre de candidats ?

Florence COURTOIS : Non, en revanche le rectorat en dispose a posteriori. Ces données seront disponibles sur data.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Gwenaël DELAVAL : L'objectif est de formuler une proposition d'admission à chaque candidat du secteur dans une formation de son choix. Est-ce que cela signifie que potentiellement, seul le dernier vœu du candidat pourrait faire l'objet d'une proposition ?

Florence COURTOIS : Un candidat formule 10 vœux. Nous devons systématiquement les accepter, excepté pour les formations sélectives. Il revient ensuite au candidat de choisir entre les différentes propositions. En septembre, nous regardons la liste des candidats du secteur dont certains vœux restent en attente ; il s'agit en général des formations en Sciences du vivant et en Psychologie (l'année dernière STAPS n'était pas concerné et avait ouvert en procédure complémentaire fin août). Nous contactons les responsables de ces formations pour savoir s'il est possible d'intégrer ces étudiants du secteur. Par ailleurs, nous n'avons pas connaissance de l'ordre de préférence des vœux des candidats.

Gwenaël DELAVAL : A-t-on une idée de l'impact éventuel de la réforme des BUT sur la diminution des candidatures pour ces formations ?

David DECHENAUD : Pour l'instant non. Nous nous efforçons d'expliquer aux étudiants que la poursuite d'études en BUT est plus adaptée que celle en licence, car ils y sont davantage préparés et réussissent généralement mieux. Les IUT se plaignent d'être contraints d'accueillir toujours plus de bacheliers technologiques : pour certains domaines, le nombre de candidats est très inférieur au nombre de places, donc il n'est pas possible d'atteindre le taux obligatoire.

Florence COURTOIS : Il n'y a aucune tension pour l'entrée des bacheliers technologiques en IUT. C'est d'ailleurs également le cas pour les bacheliers généraux. La diminution est constatée par rapport à 2021. La comparaison avec les années précédentes permettrait une bonne interprétation des données.

David DECHENAUD : Par le biais de l'EUT, nous pouvons savoir si l'Association des directeurs d'IUT constate ce phénomène au niveau national, et déterminer ainsi s'il est lié à la réforme.

Florence COURTOIS : Il semblerait que les bacheliers technologiques se soient principalement dirigés vers des formations en apprentissage.

Marc ODDON : Nos formations en apprentissage démarrent généralement en 2^e année.



UGA
Université
Grenoble Alpes

AMI CMA

Objectifs « France 2030 »

Le plan France 2030 s'articule autour de 10 objectifs :

- favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs nucléaires (small modular reactors, SMR) d'ici 2035 ;
- devenir le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe ;
- décarboner notre industrie ;
- produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides ;
- produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone ;
- investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader ;
- produire en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain ;
- placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs ;
- prendre toute notre part dans l'aventure spatiale ;
- investir dans le champ des fonds marins.

L'atteinte de ces objectifs dépend notamment de l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir : AMI – CMA

Enjeux de l'AMI-CMA

Un des enjeux de cet AMI est de soutenir l'émergence de talents et d'accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir :

- Anticiper les besoins en emploi ou en compétences et **accélérer la mise en œuvre de formations** y préparant
- **Répondre aux besoins du territoire ou de la filière concernés** en s'appuyant sur des dispositifs existants: campus des métiers et qualifications d'excellence (CMQe), ingénierie de formation professionnelle et d'offre d'accompagnement innovant (IFPAI), initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI), nouveaux cursus à l'université (NCU), les écoles universitaires de recherche (EUR)
- Inventer des solutions nouvelles pour répondre aux enjeux d'attractivité, de vocations, d'adaptation, de transformation, de massification et d'élévation des compétences

Fiches thématiques affichées dans le cadre de « France 2030 »

18 fiches thématiques ont été diffusées :

- [Développement de solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants](#)
- [Développement des technologies quantiques](#)
- [Alimentation durable et favorable à la santé](#)
- [Santé numérique](#)
- [5G et futures technologies de réseaux de télécommunications](#)
- [Digitalisation et décarbonation des mobilités](#)
- [Cloud](#)
- [Batterie](#)
- [Electronique](#)
- [Cybersécurité](#)
- [Décarbonation de l'industrie](#)
- [Industries culturelles et créatives](#)
- [Produits biosourcés et biotechnologies industrielles](#)
- [Recyclages et réincorporation de matériaux recyclés](#)
- [Technologies avancées pour les systèmes énergétiques](#)
- [Verdissement du numérique](#)
- [Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique](#)
- Intelligence artificielle

[Lien vers l'AMI CMA et les fiches thématiques](#)

Méthode

La réponse à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir** a été faite par l'établissement UGA. Les opérateurs sont la Faculté des sciences UGA, l'EUT-UGA, G-INP- UGA, le CNFM.

- Point de vigilance sur ALL-SHS
- Point de vigilance sur les formations de niveau BUT, techniciens sup
- Point de vigilance sur le lien formation-recherche et appels orientés recherche
- Questionnements sur l'ambition sur le spatial (CSUG et mise en réseau) et sur la fiche « industries culturelles et créatives » (H3S : LLASIC et SHS : édition/infocom)

Des levées de réponse seront organisées régulièrement. 2 premières relèves :

- ➔ 1^{ère} vague : 24 février 2022
- ➔ 2^{nde} vague : 5 juillet 2022

Réponses UGA déposées en février

➤ Quantique/ QuantEdunat

UGA coordinateur du projet national (18 établissements), 54 Me globalement, dont 12 Me UGA

Coordination nationale depuis DGD formation et vice-présidence formation. Chargé de mission F. Balestro

Opérateur local Faculté des sciences. + de 60% du budget porte sur des ADR pour l'UGA. Enjeu fort pour la pérennisation.

Projet considéré comme préfigurateur. Expertise le 24 mars. Retours : augmenter l'aspect FTLV – l'accompagnement de l'orientation vers ces métiers – le lien avec les aspect managériaux (réf. avec les écoles de commerce).

Mise en œuvre rentrée 2022. Problématique des avances financières pour les ADR.

➤ Intelligence artificielle / Efelia MIAI

UGA et G-INP UGA - 15 ME en phase 1. Massification des formations. Effet sur les effectifs de Master

Opérateur local : MIAI. Chargé du projet : J.-L. Roch

Projet considéré comme préfigurateur. Expertise le 21 mars.

*Retours : **seul projet sur les 7 nationaux noté 5/5**. Mise en œuvre rentrée 2022.*

➤ Cybersécurité/ Cyberskills@uga

UGA et G-INP UGA - 4,5 Me

Opérateur local : Faculté des sciences et EUT. Chargé du projet : Stéphane Mocanu, C. Pernet

Projet considéré comme éligible. Expertise à venir.

Réponses déposées en février

- Micro-électronique / Informism
GIP CNFM, financement de CIME - 6 Me.
Chargé du projet : A. Bsiesy

- Hydrogène décarboné / Ahmy de Grenoble
UGA et G-INP UGA – 3,3 Me
Opérateur local : G-INP UGA. Chargé du projet F. Druart
Projet considéré comme éligible. Expertise à venir.

- Verdissement du numérique/ verIT
UGA et G-INP UGA - 3,3 Me
Opérateur local : G-INP UGA. Chargé du projet V. Quéma

Réponses envisagées en juillet

- Biomédicaments (J.-L. Lenormand)
- Santé numérique (O. Palombi, VP santé)
- Micro-électronique phase 2 (FdS, EUT)
- Industries culturelles et créatives (H3S)

Gwenaël DELAVAL : Le « verdissement du numérique » correspond-il à une francisation du greenwashing du numérique ?

Marc ODDON : Il s'agit de la réflexion sur la baisse de la consommation et l'impact environnemental du numérique.

David DECHENAUD : Nous pouvons vous envoyer ce projet qui est en lien étroit avec celui concernant l'intelligence artificielle.

Laurence VIANES : D'après la présentation qui vient d'être faite, il y a déjà de très belles réussites. J'adresse donc mes félicitations à toutes les personnes qui ont porté ces projets.

David DECHENAUD : Nous avons constitué des groupes de travail par thématique. La DGD Formation accompagne les équipes de chacun de ces projets.



Situation Etudiants Ukrainiens

28 avril 2022

Situation et actions mises en place

Suite à la situation de guerre en Ukraine, une circulaire de la DGESIP en date du 22 mars 2022 a permis la mise en place :

- Statut de protection temporaire
- Protection sociale (Protection universelle de maladie)
- Mise à disposition de logement (CROUS)
- Mise en place d'aide financière(CROUS)
- Mise en place de soutien psychologie
- Mise en place du programme PAUSE pour les doctorant, chercheur et enseignant chercheur

Au niveau de l'UGA on recense en date du 20 avril

86 demandes d'étudiants en provenance d'Ukraine : 46 demandes sont formulées par des étudiant.es de nationalité Ukrainienne, les autres demandes proviennent d'étudiants qui suivaient des études en Ukraine,

⇒ 8 étudiants ont été admis à s'inscrire à l'UGA au titre de l'année 2021-22

⇒ Les autres demandes seront traitées au titre de l'année 2022-23 et pourront entrer dans les procédures « classiques » de recrutement.

⇒ Les services de l'UGA (Relations internationales et Formation) sont en contact régulier avec Campus France

Jacky CUVEX-COMBAZ : Les étudiants non ukrainiens peuvent-ils bénéficier de la protection temporaire ?

Pour les étudiants déjà inscrits, la procédure DAP n'est pas nécessaire.

David DECHENAUD : Non. Ces étudiants ne bénéficient pas de dérogation particulière et doivent justifier d'une inscription universitaire pour obtenir un titre de séjour.

Virginie ZAMPA : Que peut-on mettre en place pour nos étudiants russes qui se trouvent également dans des situations difficiles ?

David DECHENAUD : Nous nous sommes efforcés de faire en sorte qu'aucune composante élémentaire ou responsable de formation ne stigmatise les étudiants russes. Le ministère des Affaires étrangères a décidé la suspension de toutes les conventions prévoyant un accueil particulier d'étudiants russes. Nous ne pouvons donc les accueillir qu'à titre individuel.

Virginie ZAMPA : Certains peuvent avoir leur compte en banque bloqué, ou ne plus pouvoir recevoir d'aide de leurs parents en raison des difficultés pour les transferts d'argent.

Florence COURTOIS : Indépendamment de leur nationalité, ces étudiants peuvent se faire accompagner par les services sociaux, à l'instar de tout étudiant en difficulté.

David DECHENAUD : Nous avons identifié ces étudiants, et particulièrement ceux en cours de diplomation de licence. Certains pouvaient avoir le projet de mener leur master en Russie, ce qui ne leur sera pas possible. Pour une inscription en master à l'UGA, il faudra qu'ils passent par les procédures habituelles d'admission. Par ailleurs, le ministère nous a indiqué qu'il n'y aurait pas de nouvelle période de demande d'admission préalable (DAP). Cette question s'est rapidement posé car la procédure DAP ordinaire a pris fin avant le début du conflit.

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Conseil des formations**
- **Gel des droits d'inscription 2022**
- **Sessions de substitution crise sanitaire**

David DECHENAUD indique que la circulaire prévoyant l'obligation d'organiser des sessions de substitution pour les examens n'est plus en vigueur. Néanmoins, le ministère recommande la mise en place de ces sessions dans le cadre de la crise sanitaire. À l'instar de la quasi-totalité des universités, l'UGA a demandé à toutes les directions de composante de mettre en place des sessions de substitution systématiques.

Les sessions de substitution dédiées aux étudiants empêchés de passer leurs examens en raison du Covid seront organisées comme suit :

- En cas d'impossibilité de participer à la première session du semestre 2, participation à la session de rattrapage alors qualifiée de session 1.
- En cas d'impossibilité de participer à la session 2, participation à une session spécifique organisée par la composante élémentaire.

Elu étudiant : Les étudiant·es qui passeront à la session de rattrapage en tant que session 1 auront-ils droit à une session de rattrapage ?

David DECHENAUD : Oui. Il importe que les étudiants aient bien droit à deux chances, en neutralisant la session ratée pour cause de confinement.

Virginie ZAMPA : Il me semble nécessaire de préciser qu'il faudra obligatoirement que les étudiants se soient signalés via la plateforme.

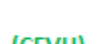
David DECHENAUD : Tout à fait. Il peut également y avoir le cas d'étudiants étrangers suivant leurs études à distance et dans l'impossibilité de venir passer leurs examens en France en raison des mesures sanitaires en vigueur dans leurs pays. Il leur sera alors proposé de participer à la session de substitution.

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

Calendrier CFVU 2022/2023

 Fermeture de l'UGA

 Interruptions péda.

 (CFVU) Séance supplémentaire
(pour terminer, le cas échéant, l'ordre
du jour de la séance précédente)

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 J	1 S	1 Ma <i>Le Zouave</i>	1 J	1 D <i>Jour de l'an</i>	1 Me	1 Me	1 S	1 L <i>Fête du travail</i>	1 J (CFVU)	1 S
2 V	2 D	2 Me	2 V	2 L	2 J CFVU	2 J	2 D	2 Ma	2 V	2 D
3 S	3 L	3 J	3 S	3 Ma	3 V	3 V	3 L	3 Me	3 S	3 L
4 D	4 Ma	4 V	4 D	4 Me	4 S	4 S	4 Ma	4 J	4 D	4 Ma
5 L	5 Me	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 Me	5 V	5 L	5 Me
6 Ma	6 J	6 D	6 Ma	6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 Ma	6 J CFVU
7 Me	7 V	7 L	7 Me	7 S	7 Ma	7 Ma	7 V	7 D	7 Me	7 V
8 J	8 S	8 Ma	8 J CFVU	8 D	8 Me	8 Me	8 S	8 L <i>Intégration 1945</i>	8 J	8 S
9 V	9 D	9 Me	9 V	9 L	9 J (CFVU)	9 J	9 D	9 Ma	9 V	9 D
10 S	10 L	10 J	10 S	10 Ma	10 V	10 V	10 L <i>Fête</i>	10 Me	10 S	10 L
11 D	11 Ma	11 V <i>Armistice</i>	11 D	11 Me	11 S	11 S	11 Ma	11 J	11 D	11 Ma
12 L	12 Me	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 Me	12 V	12 L	12 Me
13 Ma	13 J CFVU	13 D	13 Ma	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 Ma	13 J (CFVU)
14 Me	14 V	14 L	14 Me	14 S	14 Ma	14 Ma	14 V	14 D	14 Me	14 V <i>Fête nationale</i>
15 J CFVU	15 S	15 Ma	15 J (CFVU)	15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 S
16 V	16 D	16 Me	16 V	16 L	16 J	16 J CFVU	16 D	16 Ma	16 V	16 D
17 S	17 L	17 J CFVU	17 S	17 Ma	17 V	17 V	17 L	17 Me	17 S	17 L
18 D	18 Ma	18 V	18 D	18 Me	18 S	18 S	18 Ma	18 J <i>Assommoir</i>	18 D	18 Ma
19 L	19 Me	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 Me
20 Ma	20 J (CFVU)	20 D	20 Ma	20 V	20 L	20 L	20 J CFVU	20 S	20 Ma	20 J
21 Me	21 V	21 L	21 Me	21 S	21 Ma	21 Ma	21 V	21 D	21 Me	21 V
22 J (CFVU)	22 S	22 Ma	22 J	22 D	22 Me	22 Me	22 S	22 L	22 J	22 S
23 V	23 D	23 Me	23 V	23 L	23 J	23 J (CFVU)	23 D	23 Ma	23 V	23 D
24 S	24 L	24 J (CFVU)	24 S	24 Ma	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 L
25 D	25 Ma	25 V	25 D <i>Nazi</i>	25 Me	25 S	25 S	25 Ma	25 J CFVU	25 D	25 Ma
26 L	26 Me	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 Me
27 Ma	27 J	27 D	27 Ma	27 V	27 L	27 L	27 J (CFVU)	27 S	27 Ma	27 J
28 Me	28 V	28 L	28 Me	28 S	28 Ma	28 Ma	28 V	28 D	28 Me	28 V
29 J	29 S	29 Ma	29 J	29 D		29 Me	29 S	29 L <i>Proteste</i>	29 J	29 S
30 V	30 D	30 Me	30 V	30 L		30 J	30 D	30 Ma	30 V	30 D
	31 L		31 S	31 Ma		31 V		31 Me		31 L

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Observateurs pour l'évaluation des projets de l'appel à projets « Projets matures », le 25 mai 2022**

2 élus volontaires

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
→ par David DECHENAUD
- 7. Questions diverses**

Cadre réglementaire

Articles L811-2 et D811-1 du code de l'éducation

Décret n°2017-963 du 10 mai 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au recrutement et à l'emploi des étudiants

Principes :

- 8 types d'emploi autorisés :
 - Accueil des étudiants
 - Assistance et accompagnement des étudiants handicapés
 - Tutorat
 - Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies
 - Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services
 - Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans les domaines promotion de la santé et développement durable
 - Aide à l'insertion professionnelle
 - Promotion de l'offre de formation
- Cumul de contrats autorisé au cours de la même année universitaire, avec un même établissement ou des établissements différents, dans la limite de la durée effective de travail fixée à l'article D. 811-3.
- Durée encadrée :
 - 12 mois maximum entre le 01/09 de l'année N et le 31/08 de l'année N+1
 - 670 heures entre le 01/09 et le 30/06 et 300 heures entre le 01/07 et le 31/08

Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants

Campagne 2023, UGA hors établissements composantes

- Emplois pour le service à l'étudiant uniquement (pas de renfort administratif)
- 2 niveaux de priorité
- 2 niveaux de rémunération (technicité)

Type d'emploi	Taux brut*	Taux chargé*	Niveau de priorité
Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	12,13 €	17,09 €	1
Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services	12,13 €	17,09 €	1
Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies	18,49 €	26,04 €	1
Tutorat	18,49 €	26,04 €	1
Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; promotion de la santé et développement durable	12,13 €	17,09 €	2
Accueil des étudiants	12,13 €	17,09 €	2
Aide à l'insertion professionnelle	12,13 €	17,09 €	2
Promotion de l'offre de formation	12,13 €	17,09 €	2

* Taux en vigueur au 01/01/2022

Critères d'arbitrage 2023

Enjeu : maîtrise de l'enveloppe

Critères définis :

- Pour une 1^{ère} demande d'une nouvelle structure : plafonnement à 79,2%* de la demande
- Pour les structures ayant une augmentation $\geq 10\%$: plafonnement à 50%* de l'augmentation
- Ajustement de tous les emplois selon la priorité :
 - 97,5%* pour les emplois en priorité 1
 - 91%* pour les emplois en priorité 2

A noter que des ajustements sont autorisés en cours d'année, selon les besoins des composantes :

- d'une période à une autre
- d'un n° d'emploi à un autre dans la mesure où il s'agit du même taux horaire et de la même priorité

* Pourcentages d'attribution utilisés pour la campagne EE 2022

Laurence VIANES : Pourriez-vous préciser ce que recouvre le terme « tutorat » dans le cadre de ces priorités ? Dans ma composante, on qualifie souvent de tutorat l'accompagnement des étudiants handicapés.

David DECHENAUD : Il y a plusieurs enveloppes financières : le tutorat tel qu'on l'entendait avant la loi LRU, le tutorat ORE qui concerne les étudiants dans des parcours « oui si », et le tutorat Covid mis en place l'année dernière seulement. La notion de tutorat est donc très large et concerne toute composante ou tout service voulant embaucher un étudiant pour accompagner un autre étudiant.

Pascale HOFFMANN : Du point de vue du salaire, il est plus intéressant de faire du tutorat que de l'accompagnement d'étudiant handicapé.

Florence COURTOIS et Marc ODDON : Le tutorat implique un aspect pédagogique.

Véronique BRICOUT : Je ne trouve pas normal que le taux du tutorat soit de 18,49 € et que celui de l'assistance d'un étudiant handicapé, qui parfois demande un lourd investissement, soit de 12,13 €. J'ai demandé une uniformisation ; nous sommes en train de travailler à ce sujet. Cette discrimination à la rémunération a un effet pervers : dans certaines composantes, nous ne parvenons plus à trouver des étudiants voulant faire de l'accompagnement auprès de leurs pairs handicapés. De ce fait, on remarque que certaines composantes assimilent l'accompagnement à du tutorat pour avoir suffisamment de ressources.

Laurence VIANES : Je ne dis pas que ma composante procède ainsi mais simplement qu'à titre personnel, j'utilise souvent le terme de tutorat pour évoquer l'accompagnement des étudiants handicapés, toutefois ce vocabulaire n'est peut-être pas adapté.

David DECHENAUD : Je suppose que l'assistance et l'accompagnement

des étudiants handicapés recouvre des situations très différentes, avec des niveaux d'investissement variés : prise de notes ou séance d'accompagnement par exemple.

Pascale HOFFMANN : Ces situations variées justifient-elles 50 % de différence de salaire ? Je ne le pense pas.

Véronique BRICOUT : Certains preneurs de notes font un travail important de reformulation du cours, qui s'apparente quasiment à du tutorat. Nous sommes en train de travailler afin de donner une meilleure lisibilité et éviter qu'au fil des années, il y ait une désaffection de l'accompagnement des étudiants handicapés.

Damien DELAYE : Au sein de l'UGA, dispose-t-on d'une marge de manœuvre pour modifier ces taux ?

David DECHENAUD : Les taux ne sont pas soumis à l'appréciation de la CFVU. S'agissant de rémunération, cet aspect est pris en charge par la cellule des contrats spécifiques de la DGD RH. Nous ne sommes donc pas l'instance décisionnaire, mais nous pourrions transmettre ces remarques à la DGD RH.

Véronique BRICOUT : Je suis en pourparlers depuis un an avec les RH pour essayer de modifier le taux de l'accompagnement des étudiants handicapés.

David DECHENAUD : À budget constant, une augmentation de ce taux nécessitera un rééquilibrage en réduisant le nombre.

Véronique BRICOUT : Nous pourrions également proposer de diminuer le tutorat et l'animation. Pour plus d'homogénéité, on pourrait s'interroger afin de savoir si le soutien informatique nécessite la rémunération actuelle.

Zineb SIMEU-ABAZI : Le soutien informatique consiste à aider un groupe d'étudiants.

Laurence VIANES : Cela s'apparente presque à un cours, il me semble donc difficile de diminuer la rémunération.

Zineb SIMEU-ABAZI : Comment peut-on obtenir l'aide d'étudiants pour l'accompagnement des étudiants handicapés à l'occasion des concours ?

David DECHENAUD : Il faut s'adresser au Service accueil handicap (SAH), que ce soit dans le cadre d'un concours ou d'un examen.

Véronique BRICOUT : La loi de 2005 cadre la nécessité d'aménager les concours et examens pour tout étudiant porteur de handicap.

Zineb SIMEU-ABAZI : Existe-t-il un vivier d'étudiants que l'on peut solliciter à tout moment ?

Véronique BRICOUT : Oui ; ces étudiants sont rattachés au SAH et l'étudiant porteur de handicap doit avoir un plan d'accompagnement validé par le Centre de santé et le SAH.

David DECHENAUD : Une fois ce plan validé, il ne revient pas à la composante de contacter les étudiants accompagnateurs, mais bien au SAH d'activer son réseau.

Zineb SIMEU-ABAZI : Quand faut-il en formuler la demande ?

David DECHENAUD : Le plus tôt possible. Il faut bien sûr que l'étudiant choisisse de se faire connaître. Je pense qu'il est du devoir des équipes pédagogiques d'informer dès la rentrée l'ensemble des étudiants de l'existence de ce service.

Damien DELAYE : Si la CFVU n'est pas l'instance compétente pour

modifier les taux des emplois étudiants, à quel niveau cette discussion est-elle possible ?

David DECHENAUD : La DGD RH.

Gwenaël DELAVAL : Est-ce que cela signifie que l'UGA a la possibilité de faire passer le taux brut pour l'assistance et l'accompagnement des étudiants handicapés de 12,13 € à 18,49 € ?

David DECHENAUD : Je l'ignore. En revanche il est certain que l'enveloppe globale ne sera pas modifiée. Lors de la prochaine séance, je vous indiquerai si ces taux sont fixés par un règlement national, ou s'ils résultent d'un choix de la Vice-présidence RH.

Damien DELAYE : Quels types d'emplois sont associés à la catégorie « Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; promotion de la santé et développement durable » ?

Véronique BRICOUT : Pour la santé par exemple, il s'agit des étudiants relais santé qui assurent des actions de prévention.

Florence COURTOIS : Certains emplois entrent dans le cadre des Cordées de la réussite, avec des actions d'animation scientifique auprès des lycéens.

David DECHENAUD : Seuls les types d'emplois listés ici sont autorisés. Chaque demande d'emploi étudiant faite par les services et les composantes est examinée afin de déterminer si elle s'inscrit dans le cadre de l'un de ces types d'emplois. Nous pourrions établir la liste des demandes qui ont été classées l'année dernière dans cette catégorie « Animations » et vous la partager.

- Délibérations -

Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants

Les axes de priorités en termes d'emplois étudiants sont soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	7
Nombre de votants	35
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les axes de priorités en termes d'emplois étudiants.

En fin de séance, Marianne DE LAMBERTERIE apporte des précisions concernant le processus de décision des taux de rémunération des emplois étudiants : le règlement de gestion des personnels contractuels de l'UGA établit les taux de rémunération selon les types de contrats ; il est soumis à l'avis du Comité technique (CT) puis à l'approbation du Conseil d'administration (CA) ; le règlement actuellement en vigueur a fait l'objet d'un vote du CT le 30 novembre 2021 et du CA le 16 décembre 2021.

David DECHENAUD indique qu'il fera part des remarques des membres de la CFVU concernant ces taux à la Vice-présidente du CA.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
→ par Philippe GIROUD
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
- 7. Questions diverses**



UGA
Université
Grenoble Alpes

Présentation du Service des Publics à Besoins Spécifiques

CFVU 28 avril 2022

2 missions

1. Accompagner les Etudiants à Besoins Spécifiques (EBS) :
étudiants sportifs, artistes de haut niveau et étudiants engagés

2. Accompagner les composantes et établissements composantes de l'EPE dans la mise en place des aménagements pour les 3 statuts

Qui accompagner ?

Les Etudiants à Besoins Spécifiques

Ces étudiants à **statut spécifique** sont appelés « Etudiants à Besoins Spécifiques » (EBS). Ils bénéficient d'un statut particulier au regard de la loi, en raison d'une 2nde « contrainte »

Le SPBS gère/est en appui à la gestion de 3 catégories d'EBS : **Engagés (642), les E AHN (158), les E SHN (604)**

Leur accompagnement est **prioritairement pédagogique**, il doit leur permettre de créer les conditions de la réussite sur les 2 projets / concilier les différentes contraintes

Quelles modalités d'accompagnement, quels résultats ?

Un accompagnement pédagogique et à l'orientation **harmonisé et partagé pour tous les statuts spécifiques** :

- **Un 1^{er} niveau d'aménagement commun** aux 3 statuts : autorisations d'absences / changement prioritaire de groupe, étalement du cursus, accès à des ressources numérisées
- **Un 2nd niveau pour les E SHN et E AHN** : cours de soutien, tutorat méthodologique, Sessions Spéciales d'Examen, suivi par un enseignant-coordonnateur en composante

Résultats des étudiants SHN (à l'issue du 1^{er} semestre 21-22) :

77% en réussite

17 % en échec

6 % en décrochage

Comment organiser cet accompagnement ? la mutualisation de moyens

Une complémentarité entre central et composantes :

Mise en place de « cellules EBS » dans de nombreuses composantes

Des procédures de gestion transversales :

demandes de statut, instruction des demandes, rapport de coordination en fin d'année

Recrutement preneurs de notes, Emploi Etudiant, soutien enseignant

Des modalités de validation identiques :

Un ETC réservé aux statuts spécifiques, un barème et/ou des critères de notation qui tendent à s'harmoniser à l'échelle de l'EPE

Des bonifications sur une majorité de formations

Des mutualisations budgétaires :

« plate-forme » de ressources numérisées partagées SPBS / SAH

Comment organiser cet accompagnement ? la mutualisation de moyens

Une procédure d'accompagnement commune :

Un accompagnement par un binôme « référent établissement » / « enseignant coordonnateur en composante » ;
un référentiel commun ;
Une conseillère formation pour accompagner les EBS.

Une mutualisation du réseau d'enseignants-coordonnateurs entre les différents statuts :

Développement d'une compétence à aménager en grande partie identique, un interlocuteur identifié et rémunéré

Structuration et gouvernance :

La mission première est l'accompagnement pédagogique des EBS :
rattachement au sein de la **Direction générale Déléguée Formation de l'établissement**

Direction par un **binôme** responsable administratif / responsable pédagogique

3 gestionnaires

1 chargé de mission par statut

1 référent établissement par statut et par grande composante (CSPM et CAPM), incluant le site de Valence

Le SPBS, un service d'appui :

Avec des **interlocuteurs** pédagogiques et administratifs en **nombre restreint et identifiés** ,
avec une **vision globale** des dispositifs qui permet une **grande réactivité**,
avec des outils de gestion **communs** permettant de **gagner en efficacité / efficience** ;

Qui propose **une aide aux composantes** :
appui réglementaire, traitement des demandes et le lien avec les partenaires extérieurs

Qui se pose en **garant des droits** des étudiants à statuts spécifiques :
Des droits identiques au sein d'un même statut, et sur l'ensemble de l'EPE

Gwenaël DELAVAL : Quelles sont les situations des étudiants engagés ?

Philippe GIROUD : Plus de la moitié des étudiants engagés sont des salariés ; les autres sont réservistes, sapeur-pompiers, chargés de famille, membres d'association très impliqués, et étudiants s'inscrivant dans le cadre du service civique.

David DECHENAUD : Les élus étudiants font-ils également partie des étudiants engagés ?

Philippe GIROUD : Tout à fait.

Laurence VIANES : Comment expliquer l'effectif peu élevé d'étudiants engagés, étant donné le nombre d'étudiants qui travaillent ?

Philippe GIROUD : Pour obtenir ce statut, les étudiants doivent justifier d'un certain volume de travail sur une durée suffisamment conséquente. Tous les étudiants qui travaillent ne sont pas éligibles. Par ailleurs, il s'agit d'une déclaration de la part de l'étudiant. Pascale ANCEL, référente pédagogique dans ce domaine, travaille avec les composantes pour assurer la bonne diffusion de l'information auprès des étudiants, notamment à l'occasion des réunions de rentrée. Cependant, certains ne formulent pas la demande de statut.

Jean BRETON : Les activités donnant lieu à des aménagements pour la reconnaissance de l'engagement sont listées dans nos règlements des études. S'agit-il de la liste faisant foi pour définir le cadre de ce statut d'étudiant engagé ?

Philippe GIROUD : Les étudiants justifiant d'un contrat de travail comprenant au moins dix heures hebdomadaires durant trois mois minimum peuvent prétendre au statut. La possibilité de candidater est ouverte toute l'année, ce qui permet à ceux qui débutent un travail en

cours d'année de formuler leur demande.

David DECHENAUD : Il me semble que les règlements des études ne décrivent pas en détail les conditions pour obtenir ce statut. En revanche, si leur situation correspond à ce qui est indiqué, les étudiants sont invités à se signaler sur la plateforme ; leurs demandes sont ensuite instruites et ils sont amenés à apporter des précisions pour vérifier qu'ils sont éligibles au statut.

Élue étudiante : Je pense que le terme « engagé » n'est pas très explicite pour les étudiants qui ne l'associent pas spontanément à une situation salariée. Je constate que beaucoup d'étudiants de l'UFR ARSH ne sont pas informés de cette possibilité. Par ailleurs, il me semble que ce statut ne s'adresse pas à tous les étudiants engagés dans une association, mais seulement aux membres des bureaux, alors que l'implication peut-être très conséquente sans faire partie d'un bureau. Serait-il possible de modifier ce critère ?

Philippe GIROUD : Nous nous appuyons sur la loi qui dispose que ce statut peut être attribué à des étudiants membres du bureau d'une association. Par ailleurs, nous avons conscience que les étudiants peuvent encore manquer d'informations et qu'il nous faut progresser dans ce domaine. L'UGA EPE date de 2020, le SPBS a ouvert en 2018, et la crise sanitaire a bouleversé nos pratiques durant une longue période.

David DECHENAUD : Je pense que certains étudiants salariés ne formulent pas de demande de statut car ils n'en ont pas besoin, et que d'autres demandent un aménagement directement à leur composante sans passer par le SPBS. Quant à l'engagement associatif, il est possible de le faire valoir par le biais de l'ETC associé ; la reconnaissance peut donc s'effectuer par l'attribution d'une note et d'ECTS. Les situations sont très variées, et il est en effet nécessaire de renforcer la communication.

Élue étudiante : Les étudiants salariés et boursiers ne peuvent pas demander de dispense d'assiduité. Les étudiants salariés ne sont pas informés : ils négocient avec l'enseignant, mais ne considèrent pas forcément que leur activité n'est pas suffisante pour s'inscrire dans le cadre de ce statut.

David DECHENAUD : J'évoquais la situation des étudiants dont l'activité salariée se déroule sur des périodes de l'année ou des créneaux de la semaine qui n'impactent pas leur emploi du temps, ainsi que celle des étudiants qui se rapprochent directement de leur enseignant pour changer de groupe de TD.

Philippe GIROUD : Le statut a l'avantage d'ôter toute ambiguïté par rapport à l'échange qui a lieu dans la proximité pédagogique. Un certain nombre d'étudiants sont parents, et le statut peut leur permettre d'aménager leur emploi du temps en dégageant par exemple les créneaux du matin.

Élue étudiante : Ce statut s'applique-t-il de la même manière dans les CAPM ?

Philippe GIROUD : Non, néanmoins les établissements composantes sont sensibles à ces problématiques et peuvent mettre en place des aménagements. Il est préférable dans ce cas de se rapprocher directement des référents des établissements pour connaître les possibilités de mise en œuvre.

David DECHENAUD : Les traditions peuvent être assez différentes selon les structures. Par exemple, au niveau de l'engagement citoyen au sein d'associations ou dans le cadre du service civique, la dynamique de l'IEP est beaucoup plus marquée car cela participe du projet professionnel de l'étudiant et de sa formation. Dans des composantes élémentaires du domaine ALL SHS, le fait d'être investi dans une association représente

dans certains cas le lien avec le futur employeur.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Cette nouvelle politique permettra-t-elle plus de flexibilité des composantes quant aux aménagements mis en place pour les étudiants engagés ? La Faculté de Droit se montre notamment assez inflexible concernant les autorisations d'absence.

David DECHENAUD : Il n'y a pas d'obligation légale de délivrer une dispense d'assiduité à un étudiant salarié qui ne pourrait assister à aucun cours obligatoire. Je ne suis d'ailleurs pas certain que ce serait dans l'intérêt de l'étudiant, et l'aménagement pédagogique me semble une meilleure solution.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Il s'agit de trouver un équilibre, en permettant une dispense d'assiduité pour certaines absences ponctuelles.

David DECHENAUD : L'animateur politique et les personnels administratifs du SPBS peuvent être des médiateurs opportuns pour un étudiant qui ne parvient pas à faire valoir sa situation auprès de sa composante. Il s'agit de faire part des pratiques constatées dans les autres composantes et d'aider à la mise en place de nouveaux dispositifs.

Philippe GIROUD : C'est exact. Nous devons faire valoir à la composante les contraintes de l'étudiant et les besoins d'aménagement, et également entendre les contraintes de la composante et les possibilités parfois limitées d'aménagement. Il s'agit de trouver la bonne médiation au regard de ces différents aspects. Nous parvenons très régulièrement à de bons compromis. Nous constatons des évolutions au sein des composantes depuis quelques années, car nous avons pu leur proposer des solutions peu chronophages sur le plan administratif et pédagogique.

Marc ODDON : Le statut d'étudiant et le statut de salarié sont à distinguer. L'activité salariée doit en effet demeurer accessoire. L'accom-

pagnement pédagogique pour la prise en compte des contraintes ne consiste pas simplement à autoriser des absences — la formation étant bien entendu nécessaire pour atteindre l’objectif en compétences, mais aussi à assurer le suivi des cours, par exemple à distance ou de manière asynchrone. Tout n’est pas encore parfait, mais nous travaillons en ce sens.

Emmy MARC : Le statut de sportif de haut niveau est beaucoup plus ancien que le statut d’étudiant engagé. C’est sans doute pour cette raison qu’il existe encore des disparités de traitement, notamment au niveau des propositions de prises de notes qui sont très rares pour les étudiants salariés. Un travail est donc à mener pour garantir les droits de ces étudiants. Par ailleurs, nous sommes en train de travailler avec le SPBS au sujet de la bonification des élus étudiants afin que ces derniers puissent effectivement en bénéficier.

Philippe GIROUD : Nous avons ouvert la plateforme de prises de notes des étudiants SHN et AHN aux étudiants engagés. Les ressources ne sont pas créées spécifiquement pour eux, mais ils peuvent y trouver des notes susceptibles de répondre à leurs besoins. Quel que soit le statut concerné, les personnes ont des contraintes plus ou moins fortes par rapport auxquelles le présentiel aménagé n’est pas toujours possible. Pour les étudiants à statut particulier ayant de très fortes contraintes, nous pensons que l’avenir est sans doute de réfléchir à une sorte d’hybridation de nos formations, mêlant le présentiel et l’enseignement à distance.

David DECHENAUD : Cela concerne par exemple la LICenSE et les étudiants incarcérés ou expatriés, pour lesquels nous ne parviendrons pas à tenir compte de leurs contraintes autrement qu’en proposant un contenu distant. Par ailleurs, la prise de notes fait l’objet de beaucoup de débats concernant le contenu, la qualité et la diffusion, en lien avec la

propriété intellectuelle.

Gwenaël DELAVAL : Nous pouvons nous féliciter de la mise en place de tous ces dispositifs pour les étudiants à besoins spécifiques, et remercier les référents qui font un travail phénoménal au sein des composantes. Il faut néanmoins que l’UGA consacre les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositifs. Actuellement il s’agit souvent d’heures complémentaires ou de vacances, et on se heurte très vite au manque de collègues. Les moyens en termes de recrutement d’enseignants et d’enseignants-chercheurs ne sont largement pas au niveau de ce qu’il faudrait pour que tout ce qui est prévu soit concrètement mis en œuvre dans les composantes. Pour que ces dispositifs soient une réalité pour le maximum d’étudiants qui en ont besoin, il faut une politique budgétaire de l’UGA autre que celle des gels et suppressions de postes en vigueur depuis plusieurs années et pour encore plusieurs années à venir.

Philippe GIROUD : Je suis d’accord avec votre raisonnement : il va parfois devenir difficile de trouver des enseignants qui pourront mettre en place des cours de soutien ; la ressource va peut-être manquer. Face à cela, je pense qu’il nous faut penser le système autrement. Actuellement, notre réflexion est centrée sur l’hybridation, et il s’agirait de consacrer des moyens sur ces aspects afin d’aider les étudiants à distance. Ce sont des publics très spécifiques et peu visibles pour lesquels l’accès à des ressources de qualité à distance est très important – toujours en lien avec du présentiel au niveau pédagogique. Je suis donc d’accord concernant la nécessité des moyens pour la mise en place, mais la solution pour les personnes très contraintes est sans doute de penser la pédagogie autrement.

Gwenaël DELAVAL : Ce n’est pas dans le futur que cela va arriver : on se heurte déjà au manque de moyens depuis plusieurs années, et on ne peut pas mettre en place ce que vous nous avez présenté. Par ailleurs,

aucun moyen numérique d'hybridation, de plateforme ou de cours à distance ne peut remplacer l'enseignement en présentiel et en face à face avec un enseignant.

Thierry KLEIN : Je suis choqué d'entendre « enseignement de qualité » et « enseignement en distanciel » dans la même phrase. Il s'agit d'un non sens.

Florence COURTOIS : Je considère mes étudiants sportifs de haut niveau comme une partie de ma cohorte d'enseignement. Le travail que j'ai effectué dans ce cadre en août n'a pas donné lieu à une rémunération particulière et cela me convient. Je pense que nous sommes beaucoup dans ce cas au sein de ma discipline et au DLST.

David DECHENAUD : Cela dépend peut-être des disciplines. J'ai pour ma part accompagné des étudiants incarcérés exclusivement en distanciel, et certains sont devenus magistrats. En revanche, je n'aurais peut-être pas été capable d'effectuer un TP à distance. Les étudiants sportifs de haut niveau ne peuvent pas se rendre sur site pendant 4 ou 5 mois de l'année. Si la discipline ne permet pas l'enseignement à distance, cela signifie qu'ils ne pourront pas mener leur projet de formation en même temps que leur projet sportif.

Thierry KLEIN : Je crains une dérive : nous sommes passés par une période pendant laquelle nous avons tenté des organisations qui n'ont pas fonctionné, et maintenant nous allons les considérer comme des solutions potentielles.

Philippe GIROUD : Ce que nous avons fait très vite pendant la crise sanitaire avec des étudiants classiques qui n'étaient pas préparés n'était pas satisfaisant. Nous parlons aujourd'hui d'un parcours pédagogique qui articule des apports à distance avec des apports en présentiel, pour des publics spécifiques. Il s'agit d'hybridation, mêlant de l'étude de

ressources à distance et des régulations en présentiel puis des évaluations. Ce type d'enseignement fonctionne très bien. Il ne faut cependant pas faire de généralité, et notre réflexion concerne des publics très spécifiques et à très fortes contraintes.

David DECHENAUD : Le SPBS ne promeut pas l'enseignement à distance comme une modalité simple pour accompagner les publics à besoins spécifiques. Nous ne souhaitons pas nous engager dans cette direction. L'existence du service, des personnels qui y travaillent et les moyens consacrés par l'UGA, certes insuffisants et peut-être pas au plus proche des équipes pédagogiques, sont une manifestation de l'importance que l'on accorde à ces étudiants, et qui est loin d'être partagée par toutes les universités.

Thierry KLEIN : J'entends bien que parfois il n'y a pas d'autre solution.

David DECHENAUD : Pour un sportif de haut niveau effectivement, si l'on veut éviter qu'il soit contraint d'interrompre ses études.

Philippe GIROUD : Ou encore pour un artiste ou un étudiant très engagé.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
→ par David DECHENAUD
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
- 7. Questions diverses**

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 17 mars 2022 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022 est soumis au vote.

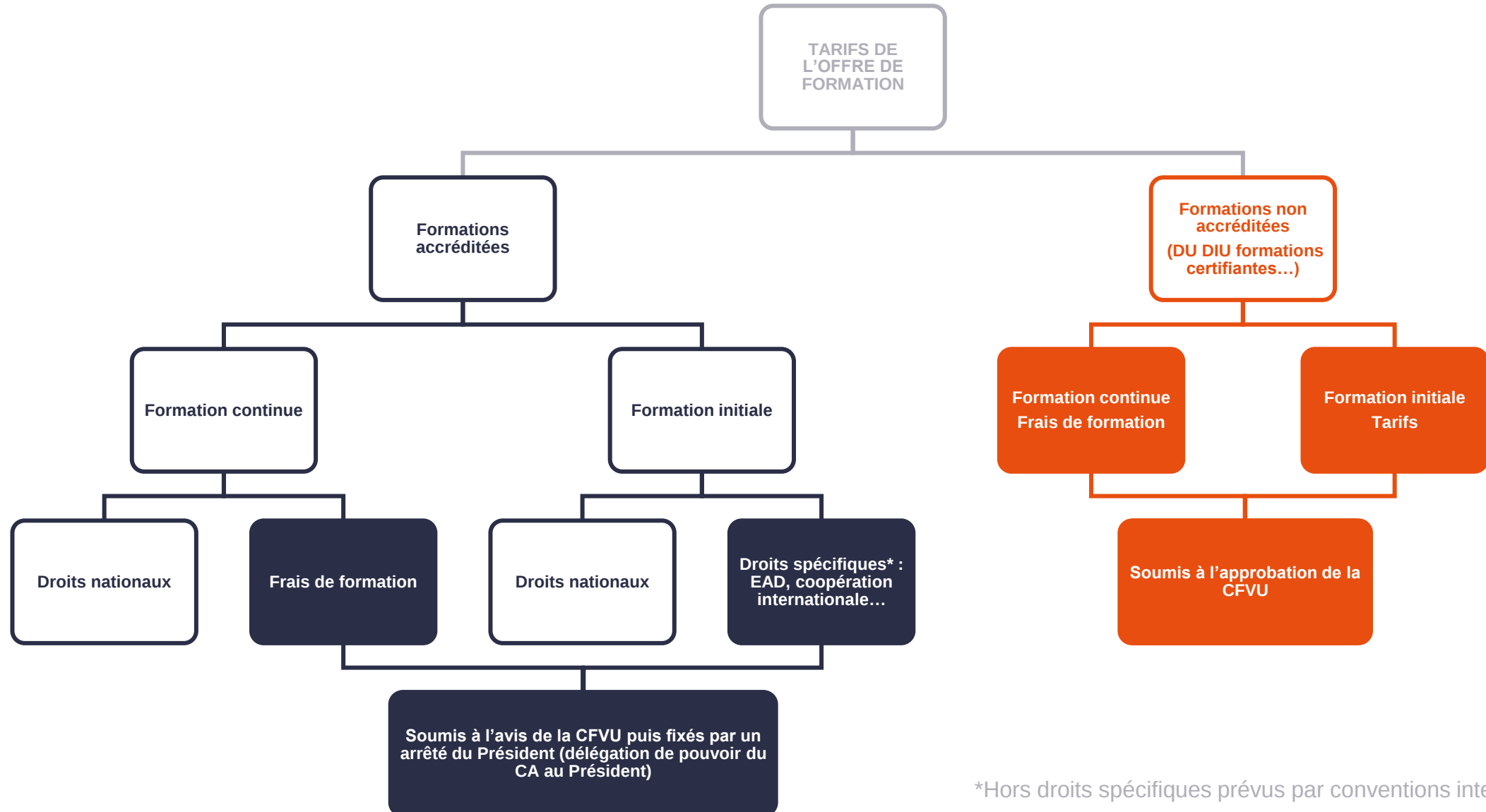
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	8
Nombre de votants	35
Voix favorables	29
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
→ *par David DECHENAUD*
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
→ *par David DECHENAUD*
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
- 7. Questions diverses**

Approbation des tarifs des formations par les instances



*Hors droits spécifiques prévus par conventions internationales

Principe de présentation des annexes tarifaires

Désormais, pour la formation initiale, les tarifs de l'offre de formation non accréditée et les droits spécifiques de l'offre de formation accréditée.

Et pour la formation continue, les frais de formation de l'offre de formation accréditée et non accréditée.

Seront présentés, en annexes, et seront soumis au vote (ODF NA) ou à l'avis (ODF A), de la CFVU et ceci qu'ils soient inchangés ou modifiés.

Pour plus de lisibilité, les tarifications modifiées seront identifiables car surlignées dans une couleur distincte.

Ceux du Service des Langues font l'objet, d'une présentation distincte en raison du format de présentation.

Rappel - Tarifs FI de l'Offre de Formation Non Accréditée

En référence à l'article 49 des statuts de l'EPE UGA, la CFVU fixe les droits d'inscription pour les diplômes d'établissement (hors établissements composantes).

Ainsi, les tarifs FI sont soumis à l'approbation de la CFVU :

- Dans le cadre d'un recensement annuel.

Rappel - Droits FI spécifiques de l'Offre de Formation Accréditée

On distingue :

- Les droits d'inscriptions pour la préparation des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat, diplômes d'état,...) définis annuellement par arrêté ministériel
- La rémunération des services de formation proposés : dans le cadre de leur mission de coopération internationale par les établissements publics d'enseignement supérieur (art D 719-181 à D 719-184 du Code de l'éducation).
- Les rémunérations de services : en application de l'article L. 719-4 du code de l'éducation qui prévoit la possibilité pour les EPSCP d'en disposer et d'instaurer des frais complémentaires. Ces rémunérations permettent aux établissements d'enseignement supérieur d'offrir à leurs usagers des services se situant au-delà des missions normales qu'ils doivent accomplir.

Toutefois ***cette faculté ne leur est offerte qu'à la condition que :***

- ces ***redevances sont nécessairement facultatives***, les étudiants disposant de la faculté de renoncer aux prestations dont elles constituent la contrepartie
- elles doivent également être ***clairement identifiées et individualisées***, toute redevance qui présenterait un caractère forfaitaire en ouvrant droit à plusieurs prestations sans que l'étudiant puisse choisir celles qu'il désire est illégale
- le lien entre la redevance et la prestation doit être direct et proportionnel et notamment ne pas excéder le prix de revient des services fournis.

Rappel - Droits FI spécifiques de l'Offre de Formation Accréditée

Sur ces principes, des droits FI spécifiques pour l'offre de formation accréditée sont élaborés par les composantes de l'UGA principalement :

- au regard de leur mission de coopération internationale : formation avec ou sans modalité EAD, cadrée par une convention ou un accord de partenariat international ou proposée à des étudiants à titre individuel
- ou pour les formations hybrides (EAD/présentiel), hors coopération internationale, rémunérant les frais supplémentaires engendrés par la mise en œuvre de la modalité EAD.

Sur le circuit d'approbation de ces droits FI spécifiques de l'ODF A :

- Ces droits dont l'approbation ne relève pas de l'article 49 des statuts de l'EPE l'UGA, doivent faire l'objet d'une présentation en CFVU, pour avis.

Ne sont pas concernés les droits FI spécifiques déjà portés par une convention ou accord de partenariat international, validés de fait par la signature du Président au moment de la contractualisation.

- Pour sa part, la délégation de pouvoir (délib CA 23/01/2020) accordée par le CA au Président de l'UGA prévoit que ce dernier fixe les tarifs de formation après avis de la CFVU.

Une fois l'avis de la CFVU donné, un arrêté du Président de l'UGA sera établi récapitulant lesdits droits.

Stéphane JULIOT : Quid de la tarification des formations initiales en alternance ? Les documents mis à disposition sur Alfresco ne la mentionnent pas.

Marc ODDON : Conformément à la loi, l'UGA ne fait rien payer aux étudiants en apprentissage.

Stéphane JULIOT : La part entreprise est-elle fixée par l'université ?

Marc ODDON : La part entreprise correspond au taux de prise en charge de l'Opérateur de compétences (OPCO) ou du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFTP). Il n'y a aucun reste à charge sur l'ensemble de l'UGA, mais s'il y en avait un, il devrait être soumis au vote des instances.

Élue étudiante : Pourquoi y a-t-il autant de hausses cette année ?

David DECHENAUD : Je n'ai pour ma part pas repéré beaucoup de hausses. Les tarifs des certifications du SDL ne sont pas fixés par la composante mais par les organismes qui délivrent ces certifications. D'autres formations peuvent comporter davantage d'heures d'enseignement qu'auparavant. Certaines composantes élémentaires n'ajustent pas leurs tarifs chaque année mais tous les deux ou trois ans, en fonction du coût induit par la formation. Si vous avez des questions par rapport au tarif d'une formation précise, n'hésitez pas à nous en faire part.

- Délibérations -

Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée

Les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue de l'offre de formation accréditée sont soumis à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	8
Nombre de votants	35
Voix favorables	21
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	14

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue de l'offre de formation accréditée.

- Délibérations -

Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée

Les tarifs en formation initiale et les frais de formation en formation continue de l'offre de formation non accréditée sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	8
Nombre de votants	35
Voix favorables	21
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	14

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs en formation initiale et les frais de formation en formation continue de l'offre de formation non accréditée.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation des dispositifs d'accompagnement des publics à besoins spécifiques : sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, étudiants engagés**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 17 mars 2022**
- 4. Avis concernant les droits spécifiques en formation initiale et les frais de formation en formation continue, de l'offre de formation accréditée**
- 5. Approbation des tarifs en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée**
- 6. Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants**
- 7. Questions diverses**

Jean BRETON : Lors d'une précédente séance ou d'une commission pédagogique, nous avons évoqué une réflexion concernant la politique globale d'évaluation des enseignements. Certains collègues commencent à modifier leurs modalités d'évaluation pour la rentrée prochaine. Faudrait-il leur conseiller d'attendre les règles globales de l'UGA ?

David DECHENAUD : Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à établir un dossier suffisamment complet pour réunir la commission pédagogique à ce sujet. Un atelier sera consacré à cette question lors du Conseil des formations. La discussion au sein des instances devra inclure les acteurs des CAPM car cela concerne l'établissement dans son ensemble. Par ailleurs, il conviendra d'associer la DAJI à ce travail afin de veiller au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). La CFVU doit apprécier la cohérence globale de l'évaluation des enseignements, il est néanmoins difficile de savoir dans quels délais ce point pourra être présenté à la commission. Par conséquent, je pense que les collègues peuvent travailler comme ils en ont l'habitude pour l'année prochaine.

La séance est levée à 18h25.

Annexes

1 – Relevé de décisions du 17 mars 2022

2a – Droits spécifiques FI ODF accréditée

2b – Frais de formation FC ODF accréditée

2c – Tarifs des certifications du SDL

3a – Tarifs FI ODF non accréditée

3b – Frais de formation FC ODF non accréditée

ANNEXE 1

Le relevé de décisions du 17 mars 2022 est
disponible sur les sites intranet et internet
de l'UGA

ANNEXES 2

DGD FORMATION

RECENSEMENT DROITS SPECIFIQUES FI - OFFRE DE FORMATION ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - AVIS CFVU

Composante	Type de Formation Licence, Lpro, Master, DUT, BUT Autre préciser	Libellé complet de la formation NA et A (Année Mention - Parcours)	Droit spécifique FI ODF A 2021-2022	Droit spécifique FI ODF A 2022-2023	Droit spécifique FI ODF A Préciser cadre (mission de coopération internationale, EAD..)	Partenaire(s)	Observations
DGD Formation - SPBS	Dispositif InterVal		800,00	800,00	Dispositif spécifique		Forfait
Faculté de Droit	Capacité (CAPA)	Capacité en droit 1ère année et 2ème année	400,00	400 redoublement 380	EAD		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Licence	Licence en droit L1 L2 L3	500,00	500 redoublement 450	EAD		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Master	M1 mention droit Parcours Droit privé et des affaires	550,00	550 redoublement 500	EAD		Evolution pour 2022-2023 refonte 2 Parcours M1 droit des affaires (ancien intitulé Parcours seul) et M1 droit privé fondamental mention droit, en un seul Parcours - CFVU 17/03/2022
Faculté de Droit	Master	M1 mention droit Parcours Droit privé fondamental	550,00	SO	EAD		Parcours supprimé pour 2022-2023 suite refonte 2 Parcours M1 droit des affaires et M1 droit privé fondamental mention droit, en un seul Parcours - CFVU 17/03/2023
Faculté de Droit	Master	M1 mention droit Parcours Droit public général	550,00	550 redoublement 500	EAD		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Master	M1 mention droit Parcours Droit international et européen	550,00	550 redoublement 500	EAD		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Master	M2 Mention Droit international Parcours Sécurité internationale, cybersécurité et défense	2 000,00	2000 redoublement 1800	EAD		Prestations pédagogiques
Faculté d'Economie	Licence	Mention économie gestion tous parcours rattachés (L1 L2 L3 Licence en un an)	1020 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 510 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 255 euros	1020 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 510 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 255 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%
Faculté d'Economie	Master	M1 Mention Economie des organisations	1140 euros, redoublant plus de 30 crédits à valider 570 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 285 euros	1140 euros, redoublant plus de 30 crédits à valider 570 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 285 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%
Faculté d'Economie	Master	M1 Mention Economie du développement	1140 euros, redoublant plus de 30 crédits à valider 570 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 285 euros	1140 euros, redoublant plus de 30 crédits à valider 570 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 285 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%
Faculté d'Economie	Master	M2 Mention Economie des organisations parcours ingenierie économique parcours stratégies économiques du sport et du tourisme parcours ressources humaines, organisation et conduite du changement	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%
Faculté d'Economie	Master	M2 Mention Economie du développement parcours gouvernance des organisations pour le développement international parcours économie territoriale et développement	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%

DGD FORMATION

RECENSEMENT DROITS SPECIFIQUES FI - OFFRE DE FORMATION ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - AVIS CFVU							
Faculté d'Economie	Master	M2 Mention Sciences sociales parcours Evaluation et management des politiques sociales	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%
Faculté d'Economie	Master	M2 Mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports parcours économie de l'énergie et développement durable	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	1800 euros, redoublant avec plus de 30 crédits à valider 900 euros, redoublant avec 30 crédits à valider ou moins 450 euros	EAD		Boursier :exonération de 50%
IUT2	Certification en langues	TOEIC	58,00	58,00	certification		48 pour les boursiers
IUT2	BUT	Valable pour 3 départements (GEA/CJ/TC)	7,50	7,50	EAD		tarif à l'heure obligatoire
IUT2	DUT	Valable pour 3 départements (GEA/CJ/TC)	7,50	7,50	EAD		tarif à l'heure obligatoire
LLASIC	Master	Master 1 mention Information, communication parcours Communication et management à l'international	5146,00	5146,00	Coopération internationale		à titre individuel
LLASIC	Master	Master 2 Mention Information, communication parcours Communication et management à l'international	3765,00	3765,00	Coopération internationale		à titre individuel
LLASIC	Master	Master 1 didactique des langues, parcours français langue étrangère et seconde à distance	80,00	100,00	EAD	partenariat CNED	équilibre lié à la nouvelle convention CNED, discutée mais non signée
LLASIC	Master	Master 2 didactique des langues, parcours français langue étrangère et seconde à distance	80,00	100,00	EAD	partenariat CNED	équilibre lié à la nouvelle convention CNED, discutée mais non signée
Pharmacie	Master	M2 Mention Ingénierie de la santé Parcours Artificial Intelligence for one Health	1 500,00	1 800,00	coopération internationale EAD		Candidats individuels ou de partenaires
Pharmacie	Master	M2 Mention Ingénierie de la santé Parcours Biohealth Engineering	1895 (droits nationaux non inclus)	3 500,00	coopération internationale		candidats individuels dispositions reconduites pour 2022-2023 Fin du dispositif "covid" tarif normal appliqué
Pharmacie	Master	M1 Mention Ingénierie de la santé Parcours Biohealth Engineering		3 500,00	coopération internationale		Ouverture pour 2022-2023 candidats individuels ou de partenaires
STAPS	Licence	LICenSe: licence hybride parcours entraînement sportif	20 euros/ects	20 euros/ects	EAD		
STAPS	Licence	LICenSe: licence hybride parcours entraînement sportif	35 euros/ects étudiants INTERVAL	36 euros/ects étudiants INTERVAL	EAD		tarif spécifique pour étudiants dispositif Interval

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2022/2023

Composante Service	Libelle du tarif	Tarifs FC 21-22	Tarifs FC 22-23	Types de tarif
ARSH	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
ARSH	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
ARSH	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence Professionnelle Agronomie, Parcours Eco-Conseil en Production Agricole	18,00	18,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 Biologie parcours Science Trading	18,50	18,50	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle Amenagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie Urbaine et Biodiversite	16,00	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 Biologie et techniques de commercialisation	19,00	19,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 Chimie et techniques de commercialisation	19,00	19,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle Industries agroalimentaires	16,00	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle Productions animales TPP	16,00	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle hors alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle Gestion des risques industriels et technologiques, Parcours Risques Environnementaux et Ecotoxicologie Appliquée		16,00	Tarif horaire
DFCA	DAEU Sonate COMPLET - Redoublement avec tutorat	600,00	600,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate COMPLET - Tarif normal	1200,00	1200,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate - Detention	0,00	0,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate non diplomant Remise à niveau		100,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate MODULAIRE module obligatoire		400,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate MODULAIRE module optionnel		200,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate - réinscription module obligatoire		300,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate - réinscription module optionnel		150,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate - réinscription sans tutorat limité à 3 matières		150,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate - réinscription sans tutorat limité à 3 matières		50,00	Tarif plein
DFCA	VAE - Accompagnement (Ingenieur)	2500,00	2500,00	Tarif plein
DFCA	VAE - Accompagnement	1200,00	1200,00	Tarif plein
DFCA	VAE - Faisabilite (Ingenieur)	500,00	500,00	Tarif plein
DFCA	VAE - Jury (Ingenieur)	1800,00	1800,00	Tarif plein
DFCA	VAE - Jury (Doctorat)	1800,00	1800,00	Tarif plein
DFCA	VAE - Jury	1000,00	1000,00	Tarif plein
DFCA	Linguaskill	60,00	85,00	Tarif plein
DFCA	Diplôme de competence en langue	100,00	100,00	Tarif plein
DLST	DAEU RENF	3,00	3,00	Tarif horaire
DLST	DAEU	11,00	11,00	Tarif horaire
DLST	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
Droit	Licence Droit parcours droit-langues FC	10,00	10,00	Tarif horaire
Droit	EAD Capacité 1-2 RENF redoublement	380,00	380,00	Tarif plein
Droit	EAD Licence RENF Redoublement	450,00	450,00	Tarif plein
Droit	EAD M1 RENF Redoublement	500,00	500,00	Tarif plein
Droit	EAD Master2 Securite internationale, cybersécurité et defense Redoublement RENF	1800,00	1800,00	Tarif plein
Droit	EAD Master2 Securite internationale, cybersécurité et defense 1ere inscription et redoublement	2500,00	2500,00	Tarif plein
Droit	EAD Master2 Securite internationale, cybersécurité et defense 1ere inscription RENF	2000,00	2000,00	Tarif plein
Droit	EAD Master1 1ere inscription et redoublement	1800,00	1800,00	Tarif plein
Droit	EAD Licence FC 1ere inscription et redoublement	1500,00	1500,00	Tarif plein
Droit	EAD Capacité 1 -2 FC 1ere inscription et Redoublement	1500,00	1500,00	Tarif plein
Droit	Licence Droit parcours droit-eco-gestion FC	2040,00	2040,00	Tarif plein

Droit	Licence generale Droit FC	1250,00	1250,00	Tarif plein
Droit	EAD Capacité 2 1ère inscription RENF	400,00	400,00	Tarif plein
Droit	EAD Master 1 RENF	550,00	550,00	Tarif plein
Droit	EAD Licence RENF	500,00	500,00	Tarif plein
Droit	Master 1 FC	1450,00	1450,00	Tarif plein
Droit	Master 2 FC	4250,00	4250,00	Tarif plein
Droit	EAD Capacité 1 Redoublement - RENF		380,00	Tarif plein
Droit	EAD Capacité 1 Redoublement - FC		1500,00	Tarif plein
Eco	Master 2 toutes mentions et tous parcours (tarif horaire)	14,00	14,00	Tarif horaire
Eco	Master 1 toutes mentions et tous parcours (tarif horaire)	12,00	12,00	Tarif horaire
Eco	Licence Economie et gestion tous parcours (L1, L2, L3) (tarif horaire)	10,00	10,00	Tarif horaire
Eco	Licences professionnelles toutes mentions et tous parcours (tarif horaire)	9,15	9,15	Tarif horaire
Eco	EAD Licence Economie et gestion RENF redoublant pour moins de 30 crédits à valider / tous parcours (L1, L2, L3 et licence en 1 an)	255,00	255,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion FC redoublant pour moins de 30 crédits à valider / tous parcours (L1, L2, L3 et licence en 1 an)	510,00	510,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 RENF redoublant pour moins de 30 crédits à valider / toutes mentions et tous parcours	285,00	285,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 RENF redoublant pour moins de 30 crédits à valider / toutes mentions et tous parcours	450,00	450,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion RENF redoublant pour 30 crédits à valider ou + / tous parcours (L1, L2, L3 et licence en 1 an)	510,00	510,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 FC redoublant pour moins de 30 crédits à valider / toutes mentions et tous parcours	570,00	570,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 FC redoublant pour moins de 30 crédits à valider / toutes mentions et tous parcours	900,00	900,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion FC redoublant pour 30 crédits à valider ou + / tous parcours (L1, L2, L3 et licence en 1 an)	1020,00	1020,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 RENF redoublant pour 30 crédits à valider ou + / toutes mentions et tous parcours	570,00	570,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 RENF redoublant pour 30 crédits à valider ou + / toutes mentions et tous parcours	900,00	900,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 FC redoublant pour 30 crédits à valider ou + / toutes mentions et tous parcours	1140,00	1140,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 FC redoublant pour 30 crédits à valider ou + / toutes mentions et tous parcours	1800,00	1800,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion RENF tous parcours (L1, L2, L3 et licence en 1 an)	1020,00	1020,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion FC tous parcours (L1, L2, L3 et licence en 1 an)	2040,00	2040,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 RENF toutes mentions et tous parcours	1140,00	1140,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 RENF toutes mentions et tous parcours	1800,00	1800,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 FC toutes mentions et tous parcours	2280,00	2280,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 FC toutes mentions et tous parcours	3600,00	3600,00	Tarif plein
IM2AG	Licence MIAGE parcours e-MIAGE	5460,00	5460,00	Tarif plein
IM2AG	Preparation à l agregation de Mathematiques FC	12,00	12,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 Cybersécurité et Informatique Legale	20,00	20,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 Genie informatique	20,00	20,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 MIAGE	19,00	19,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
IM2AG	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
INSPE	Master Metiers de l enseignement, de l education et de la formation Pratique et ingenierie de la formation	12,00	12,00	Tarif horaire
INSPE	Master Metiers de l enseignement, de l education et de la formation encadrement éducatif		12,00	Tarif horaire
INSPE	Master Metiers de l enseignement, de l education et de la formation 1er degré		12,00	Tarif horaire
INSPE	Master Metiers de l enseignement, de l education et de la formation 2° degré		12,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 géographie aménagement environnement développement parcours tourisme innovation transition	16,00	16,00	Tarif horaire
IUGA	M2 Urbanisme et Aménagement Transformatif Urban Studies (TRUST)	19,00	19,00	Tarif horaire
IUGA	M1 Géographie Aménagement Environnement Développement (GAED) parcours Géographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements	14,00	14,00	Tarif horaire
IUGA	M1 Géographie Aménagement Environnement Développement (GAED) parcours GEOMAS	14,00	14,00	Tarif horaire
IUGA	Urbanisme et Aménagement parcours Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition	14,00	14,00	Tarif horaire
IUGA	M1 Urbanisme et Aménagement Transformatif Urban Studies (TRUST)	14,00	14,00	Tarif horaire
IUGA	Urbanisme et Aménagement parcours Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques	14,00	14,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Géographie aménagement environnement développement parcours maîtrise d ouvrage du bâtiment	19,00	19,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Urbanisme et projet urbain	19,00	19,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Design Urbain	16,00	16,00	Tarif horaire
IUGA	Master 1 Urbanisme et aménagement parcours Urbanisme et projet urbain	14,00	14,00	Tarif horaire

IUGA	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle Guide conferencier	12,00	12,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle hors alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel Parcours gestionnaire des espaces naturels et de loisirs	12,00	12,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel Parcours Concepteur de projets touristiques patrimoniaux	12,00	12,00	Tarif horaire
IUGA	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
IUGA	M2 Geographie Amenagement Environnement Developpement (GAED) parcours Geographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements		16,00	Tarif horaire
IUGA	M2 Geographie Amenagement Environnement Developpement (GAED) parcours GEOMatique et Analyse Spatiale		19,00	Tarif horaire
IUGA	M2 Urbanisme et Amenagement parcours Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques		16,00	Tarif horaire
IUT Valence	L3 Economie Gestion parcours Adjoint de direction de PME-PMI Alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Management et gestion des organisations parcours Creation et reprise de la PME-PMI	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelleion Metiers des reseau informatiques et telecommunications parcours Administration et SecUrite des Reseaux (ASUR)	16,00	16,00	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers de l Informatique : Conception, Developpement et test de logiciels parcours Codage d Applications et de Systemes Informatiques Repartis (CASIR)	13,00	13,00	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Commercialisation de produits et services parcours Commercialisation, Gestion et Marketing du secteur vitivinicole	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la comptabilite : revision comptable	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux parcours Management des approvisionnements et de la chaine logistique	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Assurance Banque Finance : charge de clientele parcours Management financier et marketing des services	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle E commerce et marketing numerique	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	BUTspécialité Gestions des entreprises et des administrations (GEA) FC ALTER BUT spécialité Techniques de commercialisation FC ALTER BUT spécialité InformatiqueFC ALTER	9,15	9,15	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Management et gestion des organisations parcours Management de la PME-PMI	15,00	15,00	Tarif horaire
IUT1	BUT FC	12,00	13,00	Tarif horaire
IUT1	Licence professionnelle FC	13,00	13,00	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Métiers de l'Entrepreneuriat Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Assurance Banque Finance : Supports Opérationnels Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Métiers de la Gestion et de la Comptabilité Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Métiers de la communication : Chef de projet communication Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement Alternance et FC		10,50	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelle Organisation et Management des Services de l'Automobile Alternance et FC	11,50	11,50	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Metiers de l informatique : Administration et Sécurité des Systèmes et des Réseaux Alternance et FC		13,00	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Metiers de l informatique : Application Web Alternance et FC		13,00	Tarif horaire
IUT2	Licences professionnelles Metiers de l informatique : Systèmes d'Information et Gestion des Données Alternance et FC		13,00	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelle Technico-commercial - Domaine de la Beauté, du Bien-être et de la Santé Alternance et FC	14,00	14,00	Tarif horaire
IUT2	Licence Economie gestion Alternance et FC	12,00	12,00	Tarif horaire
IUT2	Modules Licence Professionnelle qualite, hygiene, securite, sante, environnement parcours management integre	14,00	14,00	Tarif horaire
IUT2	EAD BUT RENF	9,15	9,15	Tarif horaire
IUT2	Modules BUT	10,00	10,00	Tarif horaire
IUT2	EAD BUT Alternance et FC	9,15	9,15	Tarif horaire
IUT2	BUT Alternance et FC	9,15	9,15	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelle Intervention sociale: Accompagnement de publics spécifiques Alternance et FC	9,15	9,15	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelle Métiers du Décisionnel et de la Statistique Alternance et FC	11,50	11,50	Tarif horaire
IUT2	Diplôme d Etat d educateur technique specialise Alternance	10,50	10,50	Tarif horaire
IUT2	Diplôme d Etat d educateur specialise Alternance	10,50	10,50	Tarif horaire
LE	Master 2 Langues etrangeres appliquees parcours NTCI	18,00	18,00	Tarif horaire
LE	Licence professionnelle Commerce international parcours trilingue anglais-espagnol	16,00	16,00	Tarif horaire
LE	Licence professionnelle Commerce international parcours parcours opérations douanières		16,00	Tarif horaire
LE	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
LE	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
LE	Licence professionnelle hors alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
LE	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
LLASIC	DAEU	11,00	11,00	Tarif horaire
LLASIC	DAEU RENF	3,00	3,00	Tarif horaire

LLASIC	Redoublement pour soutenance de memoire et/ou stage pratique	300,00	300,00	Tarif plein
LLASIC	Master 2 Information et communication - Communication d'entreprise FC	25,00	25,00	Tarif horaire
LLASIC	Master Didactique des langues parcours FLES1an FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Licence professionnelle Metiers du numerique FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 2 Information et communication - Communication d'entreprise DE	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 2 Didactique des langues - Parcours formateur en français et en littérature	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 1 Didactique des langues - Parcours formateur en français et en littérature	14,00	14,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 2 Information et communication - Communication d'entreprise RENF	12,50	12,50	Tarif horaire
LLASIC	Licence professionnelle hors alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
LLASIC	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
LLASIC	Master Didactique des langues parcours Français langue étrangère et seconde 1an RENF	8,00	8,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation generale sciences medicales (A1)	10,00	10,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation generale sciences medicales (A2)	10,00	10,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences medicales (A1)	14,00	14,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences medicales (A2)	14,00	14,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences medicales (A3)	14,00	14,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme d Etat Infirmier en Pratique Avancee - Toutes mentions - RE	1575,00	1575,00	Tarif plein
Medecine	Capacite Medecine (toutes)	802,00	810,00	Tarif plein
Medecine	Diplôme d Etat Infirmier en Pratique Avancee - Toutes mentions - FC	4575,00	4575,00	Tarif plein
Medecine	Master 2 Ingenierie de la sante	16,00	16,00	Tarif horaire
Medecine	Master 1 Ingenierie de la sante	14,00	14,00	Tarif horaire
Medecine	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
Medecine	Master 2 Ingenierie de la sante - Parcours Kinésithérapie		3286,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Diplôme de formation generale sciences medicales	10,00	10,00	Tarif horaire
Pharmacie	Licence professionnelle Bio- industries et biotechnologies	17,00	17,00	Tarif horaire
Pharmacie	Master 2 Ingenierie de la sante - Tous parcours	16,00	16,00	Tarif horaire
Pharmacie	Licence professionnelle Securite et prevention du risque alimentaire	16,00	16,00	Tarif horaire
Pharmacie	Master 1 Ingenierie de la sante - Tous parcours	14,00	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A1)	14,00	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A2)	14,00	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A3)	14,00	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
Pharmacie	Dplôme de formation generale sciences Pharmaceutique (A2)	10,00	10,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation generale sciences Pharmaceutique (A3)	10,00	10,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement - parcours Protection et prospection des ressources souterraines	19,00	17,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Mécanique - parcours Génie mécanique	18,50	19,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Physique parcours Technique de commercialisation en optique	18,50	18,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Electronique énergie électrique automatique - parcours Microélectronique et intégration système temps réels embarqués	18,00	18,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Mécanique - parcours Simulation et instrumentation en mécanique	18,00	19,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Nanosciences et nanotechnologies - parcours Ingénierie des micro et nano-structures	18,00	22,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement - parcours Conception et surveillance des systèmes hydrauliques	17,50	17,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Electronique énergie électrique automatique - parcours Conception des systèmes d'énergie électrique	17,00	19,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Ingenierie nucleaire	15,50	14,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle Métiers de l'industrie : Conception de produits industriels - parcours Industrialisation produit process	14,00	12,50	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle hors alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Sciences sociales parcours Vieillessement Handicap Sante Societe - Ingenierie de projet et encadrement	14,00	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Sciences sociales parcours Societes Contemporaine à l Ere Numerique	14,00	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) - Informatique et Cognition - Regime special	12,00	12,00	Tarif horaire

SHS	Master 2 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) - Informatique et Cognition - Regime normal	13,00	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Sciences sociales parcours Vieillesse Handicap Sante Societe - Ingenierie de projet et encadrement	7,00	7,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Sciences sociales parcours Societes Contemporaine à l Ere Numerique	7,00	7,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) - Informatique et Cognition	5,00	5,00	Tarif horaire
SHS	Licence professionnelle Metiers de la GRH : formation, competences, emploi parcours Sante, Prevention et qualite de vie au travail	14,00	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 PSYCHOLOGIE -Psychologie clinique	19,00	19,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Metiers de l'édition	15,00	15,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Sciences de l education parcours Ingenierie de la formation professionnelle	14,00	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 MIASHS parcours DCISS Regime normal	13,00	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Psychologie - Psychologie du travail	13,00	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) parcours SSD	13,00	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Psychologie - Neuropsychologie de l enfant	11,00	11,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) parcours DCISS Regime special	11,00	11,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Psychologie - Recherche en psychologie	10,00	10,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Psychologie - Neuropsychologie et neurosciences	6,00	6,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Sciences de l education	6,00	6,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Metiers du livre et de l'édition	5,00	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) parcours DCISS	5,00	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) parcours SSD	5,00	5,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	5,00	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Psychologie	5,00	5,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale Sciences de l education	4,00	4,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale Psychologie	4,00	4,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale Sociologie	4,00	4,00	Tarif horaire
STAPS	UE Licence hybride STAPS - LICenSe RENF	20,00	20,00	Tarif par ECTS
STAPS	UE Licence hybride STAPS - LICenSe FC	50,00	50,00	Tarif par ECTS
STAPS	Master 1 STAPS - parcours Mouvement ergonomie Handicap kiné	32,93	32,93	Tarif horaire
STAPS	Master 2 hors alternance	16,00	16,00	Tarif horaire
STAPS	Master 1 hors alternance	14,00	14,00	Tarif horaire
STAPS	Licence professionnelle hors alternance	12,00	12,00	Tarif horaire
STAPS	Licence generale hors alternance	10,00	10,00	Tarif horaire
STAPS	Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs ou de loisirs hybride		14,00	Tarif horaire

2022-2023

Service des Langues

Modification Tarifs des certifications (votés en Conseil du SDL le 07/03/22) applicable à la rentrée 2022-2023

Tarifs certifications 2022-2023	CLES 2 (B2)	Cles 3 (C1)	TOEIC L & R (présentiel)	TOEIC « Remote Proctoring »	TOEFL	DCL	Linguaskill/Bulats	IELTS
Etudiants UGA	20 €	20 €	58 € (boursiers 48 €)	70 €	235 €	100 €	55 € (boursiers 45€)	188 €
Publics extérieurs à l'UGA	60 €	60 €	90 €	100 €	235 €	100 €	85 €	240 €
Formation continue	60 €	60 €	90 €	100 €	235 €	100 €	85€ (tarif en 2021-2022 60 €)	240 €

Modification du tarif certification Linguaskill Formation continu : mise en cohérence de nos tarifs Publics extérieurs à l'UGA et Formation continu, toutes nos offres sont au même tarif entre ces deux publics sauf la certification Linguaskill. Nous proposons d'appliquer le tarif de 85€ pour la certification Linguaskill Formation continu.

ANNEXES 3

RECENSEMENT TARIFS FI - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - APPROBATION CFVU

Composante	Type de Formation DU, DIU, Autre préciser	Libellé complet de la formation NA et A (Année Mention - Parcours)	Tarif FI ODF NA 2021-2022	Tarif FI ODF NA 2022-2023	Si modification entre 2021- 2022 et 2022-2023 Préciser raisons	Observations
ARSH	DU	PhiloPolis - Pratiques du dialogue dans la Cité	170,00	170,00	Ouverture régime FI	Ajout tarif FI CFVU 20/01/2022, pour 2021-2022 suite ouverture régime FI
ARSH	Préparation concours	Préparation à l'agrégation d'Histoire	TARIF LICENCE	TARIF LICENCE		
ARSH	Préparation concours	Préparation à la méthodologie de l'agrégation de philosophie	TARIF LICENCE	TARIF LICENCE		
Chimie-Bio	DU	Botanique et écologie alpine du Briançonnais	15 70,10	15 70,10		15 € pour les étudiants UGA et 70,10 € pour les étudiants hors UGA
Chimie-Bio	DU	Université-Entreprise	570,00	570,00		Un second groupe de 70 à 80 étudiants est envisagé dans le cadre d'un projet mené en partenariat par la DOIP.
Chimie-Bio	DU	Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée	15 70,10	15 70,10		15 € pour les étudiants UGA et 70,10 € pour les étudiants hors UGA
Chimie-Bio	DU	Ethnobotanique appliquée	SO	15 70,10	Création	Création pour 2022-2023 approbation conseil Faculté des sciences du 07/04/2022 15 € pour les étudiants UGA et 70,10 € pour les étudiants hors UGA
Chimie-Bio	DU	BioTechCo Grenoble au Liban	Pas d'ouverture en 2021/2022 (pour rappel 1500 en 2020-2021)	Pas d'ouverture en 2022/2023 (pour rappel 1500 en 2020- 2021)		Pas d'ouverture en 2022/2023 compte tenu du contexte sanitaire mondial et du contexte politique actuel au Liban. Convention de partenariat avec l'Université Libanaise à renouveler.
Chimie-Bio	DU	Biologie et géologie sur le terrain	60 (Soumis au vote CFVU 28/04/2022 en régularisation pour cette période)	60,00		Régularisation au titre de 2021-2022, car ouverture formation mai 2022 Création approuvée conseil Faculté des Sciences 17/02/2022
CUEF	DU	CAP FLE	1 300,00	1 300,00	Création	création et tarifs liés 2021-2022 approbation CFVU 17/02/2022 20 € de frais dossier perçus en complément du tarif
CUEF	DU	Etudes françaises B1	1 860,00	1 860,00		20 € de frais dossier perçus en complément du tarif
CUEF	DU	Etudes françaises B2	1 860,00	1 860,00		20 € de frais dossier perçus en complément du tarif
CUEF	DU	Etudes françaises C1	1 860,00	1 860,00		20 € de frais dossier perçus en complément du tarif

DGD FORMATION

RECENSEMENT TARIFS FI - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - APPROBATION CFVU						
CUEF	DU	Etudes françaises C2	1 860,00	1 860,00		20 € de frais dossier perçus en complément du tarif
CUEF	DU	Linguistique, Langues Françaises, Communication (LLFC)	4 380,00	4 700,00		changement intitulé, ancien : Lettres, Langue Française, Communication (LLFC) CFVU 17/02/2022 à compter de 2022-2023 20 € de frais dossier perçus en complément du tarif
CUEF	DU	Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère	1 950,00	1 950,00		
Faculté de Droit	Préparation concours	Ecole Nationale de la Magistrature	500,00	500,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Préparation concours	Préparation au concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)	50,00	50,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Préparation concours	Préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA)	380,00	380,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	Préparation concours	Module note de synthèse (CRFPA)	80,00	80,00		Prestations pédagogiques module note de synthèse
Faculté de Droit	DU	Carrières judiciaires	100,00	100,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Certificat d'études juridiques	250,00	250 redoublement 220		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Certificat d'études juridiques spécialisées	250,00	250 redoublement 220		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Collège de droit	400,00	400,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Diploma in legal studies	1 000,00	1 000,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Diplôme de droit français	200,00	200,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Criminologie	150,00	150,00		Prestations pédagogiques
Faculté de Droit	DU	Droit de l'environnement	800 étudiants hors UGA 400 étudiants UGA	800 étudiants hors UGA 400 étudiants UGA		Formule DU complet pour étudiants FI Pour les candidats non-juristes, un module d'introduction au droit sera proposé gratuitement et devra être obligatoirement suivi, en plus des modules thématiques choisis. création + tarifs CFVU 16/09/2021 formation modulaire à la carte en FC uniquement
IM2AG	Préparation concours	Préparation agrégation Enseignement des mathématiques	droit national master	droit national master		
IM2AG	DU	Magistère Mathématiques et Applications	75 euros la 1ère année et 100 euros les 2ème et 3ème années	75 euros la 1ère année et 100 euros les 2ème et 3ème années		
IM2AG	DU	Magistère d'Informatique	75 euros la 1ère année et 100 euros les 2ème et 3ème années	75 euros la 1ère année et 100 euros les 2ème et 3ème années		
IUGA	DU	Cartographie, Systèmes d'Information Géographique et analyse de données (C-SIGAD)	SO	1 938,00	Ouverture en FI	
IUT Valence	DU	Créateur d'activité	pas ouvert à ce public	2 505,00	Ouverture envisagée en FI	Concernant le régime FI, s'il est mobilisé, le coût pédagogique sera de 2505€ (même montant que pour le régime FC)

RECENSEMENT TARIFS FI - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - APPROBATION CFVU

IUT Valence	DU	Business Management option Wine Food and Heritage Tourism	pas ouvert en 2021-2022	pas ouvert en 2022-2023		
IUT Valence	DU	d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI)	76,00	76,00		
IUT1	DU	d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI)	Droit diplôme national Licence	Droit diplôme national Licence		tarif FI pour 2021-2022 modifié CFVU 20/01/2022, en remplacement du montant de 111 euros erroné
IUT2	DU	Business Administration	3 000,00	3 000,00		
IUT2	Préparation concours	Préparation au DCG	650,00	650,00		
IUT2	Préparation concours	Préparation au DSCG	850,00	850,00		
IUT2	DU	d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI)	200,00	200,00		100 € pour les boursiers
LE	Préparation concours	Préparation à l'agrégation d'anglais	Droit national Licence	Droit national MASTER	adaptation du tarif au niveau de la formation dispensée	
LE	Préparation concours	Préparation à l'agrégation d'italien	Droit national Licence	Droit national MASTER	adaptation du tarif au niveau de la formation dispensée	
LE	Préparation concours	Préparation à l'agrégation d'espagnol	Droit national Licence	Droit national MASTER	adaptation du tarif au niveau de la formation dispensée	
LE	DU	Formateur/formatrice en anglais	1 989,00	1 989,00	Ouverture régime FI	Vote tarif FI pour 2021-2022 en CFVU 20/01/2022
LE		Redoublement DU pour soutenance de mémoire ou stage		300,00	prise en compte de la possibilité d'un redoublement en FI	Demande complémentaire au vote CFVU 20/01/2022
LLASIC	DU	Français Langue Étrangère - DU FLE présentiel	136,00	calqué sur les droits master : 243 euros		La hausse des tarifs est lié à l'ouverture d'un cours spécifique
LLASIC	DU	Français Langue Étrangère - DU FLE EAD	291 euros (234 euros et 34 euros BU, 23 euros actes de gestion)	371 euros (314 euros et 34 euros BU, 23 euros actes de gestion)	convention CNED	équilibre lié à la nouvelle convention CNED, discutée mais non signée
LLASIC	DU	Violence verbale et médiation en situation professionnelle	SO	3 000,00	Création	Création pour 2022-2023 approbation conseil Faculté H3S du 20/04/2022
LLASIC	DU	Parcours International Llastic	pas ouvert en 2021-2022 pour rappel 5408 euros pour 2020-2021	pas ouvert en 2022-2023		La formation risque de ne pas ouvrir en 2022-2023. Le montant des droits est fixé par convention, les étudiants doivent payer 5500 euros. On calcule la part des droits de formation en prenant la somme de 5500 euros et en soustrayant les droits CVEC, les frais que les étudiants payent au CUEF.

RECENSEMENT TARIFS FI - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - APPROBATION CFVU

LLASIC	Préparation concours	à l'agrégation lettres classiques externe	209,00	calqué sur les droits master : 243 euros		
LLASIC	Préparation concours	à l'agrégation lettres modernes externe	209,00	calqué sur les droits master : 243 euros		
Medecine	DIU	DIU Techniques avancées en phlebologie	1 300,00	1 310,00		
Medecine	DIU	DIU Accueil des urgences en service de pediatrie	800,00	810,00		non ouvert 2022-2023
Medecine	DIU	DIU Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	1 000,00	1 010,00		
Medecine	DIU	DIU Arthroscopie	700,00	710,00		
Medecine	DIU	DIU Assistance Respiratoire	1 000,00	1 010,00		
Medecine	DIU	DIU Chirurgie du pied et de la cheville	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Chirurgie endovasculaire	600,00	610,00		non ouvert en 2022-2023
Medecine	DIU	DIU Colposcopie et pathologie genitale liee a HPV	604,20	610,00		
Medecine	DIU	DIU Echocardiographie Doppler (A1)	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Echocardiographie doppler (A2)	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Exploration reeducation des troubles de l equilibre	702,00	710,00		
Medecine	DIU	DIU Formation des professionnels de sante à la prise en charge de la douleur	608,00	620,00		
Medecine	DIU	DIU Gestion des risques en sante	800,00	810,00		
Medecine	DIU	DIU Gestion pluridisciplinaire de la maladie de Parkinson	754,00	760,00		
Medecine	DIU	DIU Hypertension arterielle, risque cardiovasculaire et renal	605,00	620,00		
Medecine	DIU	DIU Infectiologie du sujet age	850,50	860,00		
Medecine	DIU	DIU sommeil et sa pathologie	600,60	610,00		
Medecine	DIU	DIU Mecanique et techniques obstetricales	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine d urgence en montagne (A1)	810,00	820,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine d urgence en montagne (A2)	810,00	820,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine de reeducation (A1)	650,00	660,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine de reeducation (A2)	650,00	660,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine foetale	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine intensive (A1)	608,00	620,00		
Medecine	DIU	DIU Medecine intensive (A2)	608,00	620,00		
Medecine	DIU	DIU Neuro reanimation	700,00	710,00		
Medecine	DIU	DIU Nutrition clinique et metabolisme	702,00	710,00		
Medecine	DIU	DIU Pathologie chirurgicale du genou	650,00	660,00		
Medecine	DIU	DIU Pathologie de l'appareil locomoteur liee à la pratique du sport	602,00	610,00		
Medecine	DU	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A1)	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A2)	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Pathologies Chromosomiques Acquises	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Posturologie clinique	700,00	710,00		

RECENSEMENT TARIFS FI - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - APPROBATION CFVU

Medecine	DIU	DIU Pratiques addictives	600,00	610,00		
Medecine	DIU	DIU Prevention du tabagisme	600,10	Pas ouvert en 2022-2023		
Medecine	DIU	DIU Prise en charge des traumatismes severes	704,00	710,00		
Medecine	DIU	DIU Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance	1200,00	1 210,00		
Medecine	DIU	DIU Psychiatrie générale	804,00	810,00		
Medecine	DIU	DIU Psychiatrie Legale	800,00	810,00		
Medecine	DIU	DIU Radiologie interventionnelle en cancerologie	600,00	Pas ouvert en 2022-2023		
Medecine	DIU	DIU Reflexion ethique et philosophique en sante	900,00	910,00		
Medecine	DIU	DIU Regarde : Echographie et de rhumatologie interventionnelle avec guidage radioscopique ou echographique	630,50	640,00		
Medecine	DIU	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A1)	720,00	730,00		
Medecine	DIU	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A2)	720,00	730,00		
Medecine	DIU	DIU Approfondissements en soins palliatifs	800,00	810,00		
Medecine	DIU	DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	601,60	610,00		
Medecine	DIU	DIU Traumatologie viscerale	900,00	910,00		
Medecine	DIU	DIU Urgences et soins intensifs cardiologiques	609,00	620,00		
Medecine	DIU	DU Art therapie	1404,00	1 410,00		
Medecine	DIU	DU Bases en soins palliatifs	800,00	810,00		
Medecine	DIU	DU Echoscopie (echographie) pratique pour l urgentiste	1500,00	1 510,00		
Medecine	DIU	DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie	670,00	680,00		
Medecine	DU	DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d'etablissement d'hebergement pour personnes agees dependantes EPHAD	787,50	Pas ouvert en 2022-2023		
Medecine	DIU	DU Hypnose therapeutique et medicale pour les professionnels de sante	966,00	980,00		
Medecine	DIU	DU Maladie bipolaire nouvelles strategies therapeutiques	915,00	930,00		
Medecine	DIU	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante	800,00	810,00		
Medecine	DU	DU Physiologie en obstetrique	780,00	780,00		
Medecine	DIU	DU Plaies et cicatrisation	648,00	660,00		
Medecine	DIU	DU Sante, solidarite, precarite	792,00	800,00		
Medecine	DU	DU Sexualite, Contraception et IVG	754,00	760,00		
Medecine	DIU	DU Soins infirmiers en medecine d urgence	960,00	970,00		
Medecine	DIU	DU Therapeutiques anti-infectieuses	670,95	680,00		
Medecine	DIU	DU Therapies complementaires (ThC) : place en cancerologie et face aux maladies chroniques	780,00	790,00		
Medecine	DU	DU Traumatologie à l usage de l urgentiste	768,00	780,00		
Medecine	DU	DIU Insulinothérapie automatisée	360	370,00		
Medecine	DU	DU Pair-aidance professionnelle en psychiatrie et santé mentale		600,00		Création pour 2022-2023 approbation en Conseil Faculté H3S du 20/04/2022

RECENSEMENT TARIFS FI - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2022-2023 - APPROBATION CFVU						
Médiat	DU	Assistant bibliothécaire - Médiations numériques et culturelles	1 455,00	1455,00 sur 1 an Sur deux ans 809,95 A1 645,05 A2		Les tarifs sur deux ans sont proratisés aux nombre d'heures d'enseignement par année
Médiat	DU	Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours	491,40	581, 10 sur 1 an		Le volume horaire total du DUCB a légèrement augmenté afin de proposer plus de cours de culture professionnelle et de séances de préparation aux épreuves orales indispensables pour accompagner les étudiants durant leur préparation aux concours. Les unités d'enseignement ont été réorganisées afin de proposer des contenus plus équilibrés et une meilleure cohérence pédagogique.
Pharmacie	DIU	DIU Cytometrie	600,00	750,00		
Pharmacie	DU	DU Education Therapeutique du Patient	858,00	900,00		
Pharmacie	DIU	DIU Orthopedie	850,00	850,00		
Pharmacie	DU	DU Physionutrition Clinique et Biologique	850,00	890,00		
Pharmacie	DU	DU Phytotherapie et Aromatherapie Clinique	748,00	810,00		
Pharmacie	DU	DU Pratiques avancees en Pharmacie clinique	825,00	860,00		
Pharmacie	DU	DU Sterilisation hospitaliere	1258,00	1 300,00		
Pharmacie	DU	DU Santé connectée appliquée à la thérapeutique: des dispositifs médicaux à l'intelligence artificielle		750,00		Création pour 2022-2023 approbation conseil Faculté H3S du 20/04/2022
PHITEM	DU	Magistère de Physique	Magistère 1 (L3) = 75€ Magistère 2 (M1) = 100€ Magistère 3 (M2) = 100€	Magistère 1 (L3) = 75€ Magistère 2 (M1) = 100€ Magistère 3 (M2) = 100€		
SHS	DIU	Management Psychologique des Organisations	1 000,00	1 000,00		
SHS	DU	Développer la Santé Mentale et relationnelle	300,00	300,00		changement d'intitulé : ancien intitulé Psychologie Positive : fondements et applications approbation conseil Faculté H3S 07/04/2022
STAPS	DU	Sciences du mouvement humain	1 200,00	1 200,00		
STAPS	Certificat de compétences	Sauvetage aquatique (Grenoble et Valence)	40,00	40,00		
STAPS	DU	Trail running	Tronc Commun (TC) + 2 modules : 1500€ TC + 3 modules : 1900€	Tronc Commun (TC) + 2 modules : 1500€ TC + 3 modules : 1900€ 1 module 650 €		tarif 1 module 650 € rajouté

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2022/2023



Composante Service	Libelle du tarif	Tarifs FC 21-22	Tarifs FC 22-23	Types de tarif
ARSH	DU PhiloPolis : Pratiques du dialogue philosophique dans la cite	1600,00	1600,00	Tarif plein
ARSH	Frais de gestion ARSH	452,00	452,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Universite-Entreprise FC	570,00	570,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU BioTechCo Grenoble au Liban	1500,00	1500,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Methode d etude des milieux naturels - Botanique appliquee	680,00	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Biologie et géologie sur le terrain	680,00	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU ethnobotanique appliquée		900,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Botanique et Ecologie Alpine du Briançonnais	680,00	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - FLE Intensif 3 semaines	630,00	819,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - FLE Intensif 4 semaines	840,00	1092,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - Formation continue en FLE (€/semaine)	260,00	338,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - Formation initiale à l enseignement du FLE	980,00	1274,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - DU d etudes françaises	1860,00	2418,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - Diplome superieur d aptitude à l enseignement du FLE	1950,00	2535,00	Tarif plein
CUEF	DU CAP FLE	1300,00	1690,00	Tarif plein
DFCA	Certificat universitaire RENF	75,00	75,00	Tarif par ECTS
DFCA	Certificat universitaire	150,00	150,00	Tarif par ECTS
DFCA	Inter PEC	18,00	13,50	Tarif horaire
DFCA	Inter RENF	10,00	13,50	Tarif horaire
DFCA	Inter PEC - Cours de langue - DFCA	18,00	18,00	Tarif horaire
DFCA	Inter RENF - Cours de langue - DFCA	10,00	10,00	Tarif horaire
DLST	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques specialisees RENF redoublement	220,00	220,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques specialisees FC 1ere inscription et redoublement	1500,00	1500,00	Tarif plein
Droit	DU Diplome de droit français Etudiants en echange FC	1200,00	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Diplome de droit français Etudiants en echange RENF	200,00	200,00	Tarif plein
Droit	DU Diploma in legal studies Etudiants internationaux RENF	1000,00	1000,00	Tarif plein
Droit	DU Diploma in legal studies Etudiants internationaux FC	1200,00	1200,00	Tarif plein
Droit	DU College de droit Année 4 FC	1200,00	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Carrieres judiciaires RENF	100,00	100,00	Tarif plein
Droit	DU Carrieres judiciaires FC	1200,00	1200,00	Tarif plein
Droit	DU College de droit RENF	400,00	400,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie RENF	150,00	150,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie FC	1200,00	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques specialisees RENF	250,00	250,00	Tarif plein
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) presentiel RENF	380,00	380,00	Tarif plein
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) RENF Module note de synthèse		80,00	Tarif plein
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) presentiel FC	1200,00	1200,00	Tarif plein
Droit	Preparation au concours d entree à l Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) RENF	50,00	50,00	Tarif plein
Droit	Preparation concours Ecole nationale de la magistrature RENF	500,00	500,00	Tarif plein
Droit	Preparation au concours d entree à l Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) FC	1200,00	50,00	Tarif plein
Droit	Preparation concours Ecole nationale de la magistrature FC	50,00	1200,00	Tarif plein

Droit	DU Droit de l'environnement RENF		1500,00	Tarif plein
Droit	DU Droit de l'environnement FC		2500,00	Tarif plein
Droit	DU Droit de l'environnement - Module RENF		250,00	Tarif plein
Droit	DU Droit de l'environnement - Module FC		350,00	Tarif plein
Eco	Frais de gestion ECO Licences professionnelles et Master 2 toutes mentions et tous parcours	566,00	566,00	Tarif plein
IM2AG	Magistère mathématiques et applications		16,00	Tarif horaire
IM2AG	Magistère d'informatique		16,00	Tarif horaire
IM2AG	Transformation Numérique Ecoresponsable	3500,00	3500,00	Tarif plein
IM2AG	Frais de gestion Master 2 Informatique parcours Competences complementaires en informatique RENF	1620,00	1620,00	Tarif plein
IM2AG	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
INSPE	DU Promouvoir la motivation et le bien etre à l'ecole : fondements psychologique et application en classe PRoMoBE	1050,00	1050,00	Tarif plein
INSPE	DU Formation Continue Metier Professeur des ecoles (CoMePE)	1950,00	1950,00	Tarif plein
INSPE	Preparation aux concours de recrutement des professeurs en sciences industrielles de l'ingénieur (EAD) - Formule A	1000,00	1000,00	Tarif plein
INSPE	Preparation aux concours de recrutement des professeurs en sciences industrielles de l'ingénieur (EAD) - Formule A'		800,00	Tarif plein
INSPE	Preparation aux concours de recrutement des professeurs en sciences industrielles de l'ingénieur (EAD) - Formule B	2600,00	2600,00	Tarif plein
INSPE	Preparation aux concours de recrutement des professeurs en sciences industrielles de l'ingénieur - Formule C	3000,00	3000,00	Tarif plein
INSPE	Preparation aux concours de recrutement des professeurs en sciences industrielles de l'ingénieur - Admissibilité - Formule D	400,00	400,00	Tarif plein
INSPE	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
IUGA	Diplôme d Université Cartographie, Systemes d'information géographique et Analyse de donnees	17,00	17,00	Tarif horaire
IUGA	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
IUT Valence	UE IUT Valence	25,00	25,00	Tarif par UE
IUT Valence	Frais de gestion IUT Valence	650,00	650,00	Tarif plein
IUT1	Module court : Microgrid photovoltaïque : Assurer l'exploitation pour un etablissement prive ou public	1000,00	1650,00	Tarif Plein
IUT1	Frais de gestion IUT1	650,00	650,00	Tarif plein
IUT2	DU Creativite	1600,00	2300,00	Tarif plein
IUT2	DU Egalite Femmes/Hommes	19,85	19,85	Tarif horaire
IUT2	DU Developper des competences psychosociales (CPS)	17,50	17,50	Tarif horaire
IUT2	DU Professionnalisation	16,90	16,90	Tarif horaire
IUT2	Preparation au DCG Alternance et FC	9,15	9,15	Tarif horaire
IUT2	Preparation au DSCG Alternance et FC	11,00	11,00	Tarif horaire
IUT2	Preparation aux concours de la fonction publique categorie B	15,00	15,00	Tarif horaire
IUT2	Preparation au diplome d etat de la jeunesse, de l education populaire et du sport	8,90	8,90	Tarif horaire
IUT2	Preparation au DSCG RENF	850,00	850,00	Tarif plein
IUT2	Preparation au DCG RENF	850,00	850,00	Tarif plein
IUT2	Frais de gestion IUT2	650,00	650,00	Tarif plein
IUT2	Frais de gestion : DU Etudes Technologiques Internationales (DUETI)	650,00	650,00	Tarif plein
IUT2	Frais de gestion : L3 Economie Gestion Management Echange	650,00	650,00	Tarif plein
LE	DU Formateur en anglais FC	20,40	20,40	Tarif horaire
LE	DU Formateur en anglais RENF	15,30	15,30	Tarif horaire
LE	Redoublement pour soutenance de memoire et/ou stage pratique DU Formateur en anglais FC	300,00	300,00	Tarif plein
LE	Redoublement pour soutenance de memoire et/ou stage pratique DU Formateur en anglais RENF		300,00	Tarif plein
LE	Preparation à l agregation d espagnol FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LE	Preparation à l agregation d anglais FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LE	Preparation à l agregation d italien FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LE	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) - Redoublement pour soutenance de memoire et/ou stage pratique		300,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) RENF	720,00	720,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) FC	7200,00	7200,00	Tarif plein
LLASIC	DU Français langue étrangère presentiel FC RENF	10,00	10,00	Tarif horaire
LLASIC	DU violences verbales et médiation en situation professionnelle		3000,00	Tarif plein

LLASIC	Preparation à l agregation de Lettres classiques FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Preparation à l agregation de Lettres modernes FC	16,00	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
Medecine	DIU Psychiatrie generale	1002,00	1010,00	Tarif plein
Medecine	DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie (CAS 2 : 2 modules + validation DU)	670,00	680,00	Tarif plein
Medecine	DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d etablissement d hebergement pour personnes agees dependantes EPHAD (CAS 2 - 3 modules + validation D	900,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancees en phlebologie exoneration si dispense enseignement	1000,00	1010,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancees en phlebologie	2000,00	2010,00	Tarif plein
Medecine	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante	1500,00	1510,00	Tarif plein
Medecine	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante (Exoneration pour les assistants CHU G 1120€)	1120,00	1130,00	Tarif plein
Medecine	DIU Insilunotherapie automatisee (exoneration auto financement)	1000,00	1010,00	Tarif plein
Medecine	DIU Insulinotheapie automatisee	2000,00	2010,00	Tarif plein
Medecine	DIU Psychiatrie Legale	1100,00	1110,00	Tarif plein
Medecine	DIU Accueil des urgences en service de pediatrie	1200,00	1210,00	Tarif plein
Medecine	DIU Chirurgie endovasculaire	804,00	810,00	Tarif plein
Medecine	DIU SSM - Service de sante et Secours Medical des SDIS Grenoble	1800,00	1800,00	Tarif plein
Medecine	DIU SSM - Service de sante et Secours Medical des SDIS Aix en Provence	1800,00	1800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Colposcopie et pathologie genitale liee a HPV	795,00	810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A2)	900,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Chirurgie du pied et de la cheville	720,00	730,00	Tarif plein
Medecine	DIU Construction et coordination parcours de sante	2300,00	2310,00	Tarif plein
Medecine	DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d etablissement d hebergement pour personnes agees dependantes EPHAD	1575,00	1590,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologies Chromosomiques Acquises	1200,00	1210,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A2)	800,00	810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Echocardiographie Doppler (A1)	800,00	810,00	Tarif plein
Medecine	DU Sexualité, contraception et IVG	1508,00	1520,00	Tarif plein
Medecine	DU Bases en soins palliatifs	1500,00	1510,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Assistance Respiratoire	1500,00	1510,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de l obesite	1050,00	1060,00	Tarif plein
Medecine	DIU Arthroscopie	1056,00	1070,00	Tarif plein
Medecine	DU Art therapie	1836,00	1850,00	Tarif plein
Medecine	SMAF Chirurgie en situation d afflux massifs	1980,00	2000,00	Tarif plein
Medecine	Module court - Gerontologie	360,00	370,00	Tarif plein
Medecine	DU Qualification à l exercice de medecine generale	6996,00	7010,00	Tarif plein
Medecine	DIU Sommeil et sa pathologie	903,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Approfondissements en soins palliatifs (A2)	1000,00	1010,00	Tarif plein
Medecine	DIU Approfondissements en soins palliatifs (A1)	1300,00	1310,00	Tarif plein
Medecine	DU Physiologie en obstetrique	1560,00	1560,00	Tarif plein
Medecine	DU Maladie bipolaire nouvelles strategies therapeutiques	1800,00	1810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Reflexion ethique et philosophique en sante	1900,00	1910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Urgences et soins intensifs cardiologiques	840,00	850,00	Tarif plein
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A1)	900,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A3)	1799,00	1810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A4)	1799,00	1810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A1)	4788,00	4800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A2)	4788,00	4800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	960,00	970,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prise en charge des traumatismes severes	1088,00	1100,00	Tarif plein
Medecine	DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie	1307,00	1320,00	Tarif plein

Medecine	DIU Formation des professionnels de sante à la prise en charge de la douleur	1008,00	1020,00	Tarif plein
Medecine	DU Traumatologie à l usage de l urgentiste	1452,00	1460,00	Tarif plein
Medecine	DIU Mecanique et techniques obstetricales	1500,00	1510,00	Tarif plein
Medecine	DU Soins infirmiers en medecine d urgence	1920,00	1930,00	Tarif plein
Medecine	DU Echoscopie (echographie) pratique pour l urgentiste	1500,00	1510,00	Tarif plein
Medecine	DIU Hypertension arterielle, risque cardiovasculaire et renal	924,00	930,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A1)	1350,00	1360,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A2)	1350,00	1360,00	Tarif plein
Medecine	DIU Approche integrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	1400,00	1410,00	Tarif plein
Medecine	DIU Nutrition clinique et metabolisme	1200,00	1210,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A1)	800,00	810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie chirurgicale du genou	1300,00	1310,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance	1700,00	1710,00	Tarif plein
Medecine	DU Therapeutiques anti-infectieuses	1355,00	1370,00	Tarif plein
Medecine	DIU Infirmier-e en sante au travail	2286,00	2300,00	Tarif plein
Medecine	DIU Echocardiographie doppler (A2)	800,00	810,00	Tarif plein
Medecine	DIU Exploration reeducation des troubles de l equilibre	900,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Qualification à l exercice de medecine generale (probatoire)	1500,00	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie de l appareil locomoteur liee à la pratique du sport	700,00	710,00	Tarif plein
Medecine	DIU Gestion des risques en sante	1296,00	1310,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A1)	1300,00	1310,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A2)	1300,00	1310,00	Tarif plein
Medecine	DIU Gestion pluridisciplinaire de la maladie de Parkinson	1508,00	1520,00	Tarif plein
Medecine	DIU Reeducation - appareillage en chirurgie de la main	1380,00	1390,00	Tarif plein
Medecine	DU Sante, solidarite, precarite	1584,00	1590,00	Tarif plein
Medecine	DIU Infectiologie du sujet age	1701,00	1710,00	Tarif plein
Medecine	DU Therapies complementaires (ThC) : place en cancerologie et face aux maladies chroniques	1560,00	1570,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A1)	903,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Traumatologie viscerale	1560,00	1570,00	Tarif plein
Medecine	DU Plaies et cicatrisation	1296,00	1310,00	Tarif plein
Medecine	DIU Posturologie clinique	1400,00	1410,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques addictives	1100,00	1110,00	Tarif plein
Medecine	DIU Neuro reanimation	904,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine foetale	900,00	910,00	Tarif plein
Medecine	DIU Regarde : Echographie et de rhumatologie interventionnelle avec guidage radioscopique ou echographique	1261,00	1270,00	Tarif plein
Medecine	DU Hypnose therapeutique et medicale pour les professionnels de sante	1932,00	1940,00	Tarif plein
Medecine	DIU National Médecine gériatrique		1700,00	Tarif plein
Medecine	DU Pair-aidance professionnelle en psychiatrie et santé mentale		1100,00	Tarif plein
Medecine	Traitements thermiques endoveineux niveau 1	350,00	360,00	Tarif plein
Medecine	Dermatoses inflammatoires	216,00	220,00	Tarif plein
Medecine	Module - Parcours de soins et techniques en geriatrie	360,00	370,00	Tarif plein
Medecine	Module - Coordination et techniques de soin en EHPAD	360,00	370,00	Tarif plein
Medecine	Module - Evaluation Gerontologique et prevention	360,00	370,00	Tarif plein
Medecine	Module - Neuro-psychogeriatric	360,00	370,00	Tarif plein
Medecine	Module - Medecine Geriatrique	360,00	370,00	Tarif plein
Medecine	Maladies à prevention vaccinale chez le senior	156,00	156,00	Tarif plein
Medecine	Traitements thermiques endoveineux niveau 2	420,00	430,00	Tarif plein
Medecine	Capillaroscopie perungueale	564,00	570,00	Tarif plein
Medecine	Reunions CPDPN	195,00	195,00	Tarif plein

Medecine/Pharmacie	Redoublant	300,00	300,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Reinscription DU DIU	300,00	300,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Auditeur libre	170,00	170,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Frais de gestion	452,00	452,00	Tarif plein
Médiat	Parcours certifié "Signaler les collections en bibliothèques"	110,00	110,00	Tarif plein
Médiat	DU Assistant bibliothécaire - Médiations numériques et culturelles (A2)	645,05	645,05	Tarif plein
Médiat	DU Assistant bibliothécaire - Médiations numériques et culturelles (A1)	809,95	809,95	Tarif plein
Médiat	DU Assistant bibliothécaire - Médiations numériques et culturelles	1455,00	1455,00	Tarif plein
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours	491,40	581,10	Tarif plein
Médiat	Accompagnement projet de formation individuel	86,00	86,00	Tarif horaire
Médiat	Action d'accompagnement de projet d'établissement	800,00	800,00	Tarif plein
Pharmacie	Vaccins et pratique vaccinale à l'officine	400,00	400,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Orthopédie et orthèse	1517,00	1550,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Mycologie (A1)	900,00	900,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Cytométrie	2535,00	2685,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Mycologie (A2)	900,00	900,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Pratiques avancées en Pharmacie clinique	1650,00	1720,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Phytothérapie et Aromathérapie Clinique	1496,00	1570,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Physionutrition Clinique et Biologique	1350,00	1410,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Santé, Diététique et Physionutrition	1180,00	1200,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Education Thérapeutique du Patient	1716,00	1800,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Stérilisation Hospitalière	1850,00	1920,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Santé connectée appliquée à la thérapeutique: des dispositifs médicaux à l'intelligence artificielle		1600,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Thérapeutiques et microbiotes	1200,00	1200,00	Tarif plein
Pharmacie	Initiation Cytométrie en flux (Tarif réserve salaires UGA)	350,00	370,00	Tarif plein
Pharmacie	Education Thérapeutique du Patient (niveau 1)	1200,00	1250,00	Tarif plein
Pharmacie	Formation courte - Santé connectée appliquée à la thérapeutique: des dispositifs médicaux à l'intelligence artificielle		380,00	Tarif plein
Pharmacie	Initiation Cytométrie en flux	500,00	520,00	Tarif plein
PHITEM	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
PHITEM	Préparation Agrégation Physique-Chimie FC	12,00	12,00	Tarif horaire
PHITEM	Ingenierie systeme applique au spatial : instrumentation spatiale et données		3500,00	Tarif plein
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO)	3600,00	3600,00	Tarif plein
SHS	DU Développer la santé mentale et relationnelle FC	10,00	10,00	Tarif horaire
SHS	DU Développer la santé mentale et relationnelle RENF	8,00	8,00	Tarif horaire
SHS	Frais de gestion	452,00	452,00	Tarif plein
STAPS	Certificat de compétences Sauvetage aquatique FC	330,00	330,00	Tarif plein
STAPS	DU Développement sportif de structure professionnelle basket-ball	4500,00	4500,00	Tarif plein
STAPS	DU en trail running	2100,00	2100,00	Tarif plein
STAPS	DU en trail running - 1 Module	700,00	700,00	Tarif plein
STAPS	Frais de gestion DFCA	452,00	452,00	Tarif plein
OSUG	Diffusions des savoirs		450,00	Tarif plein
OSUG	Green University -		2200,00	Tarif plein